



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5509^e séance

Mercredi 9 août 2006, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	Nana Akufo-Addo	(Ghana)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Mayoral
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Ikouebe
	Danemark	M ^{me} Løj
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Wolcott Sanders
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Duclos
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Oshima
	Pérou	M. Ruiz Rosas
	Qatar	Le cheikh Hamad bin Jassem bin Jabr Al-Thani
	République-Unie de Tanzanie	M. Manongi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Lettre datée du 3 août 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Lettre datée du 3 août 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/610)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants du Brésil, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, de la Finlande, du Guatemala, de la Guinée, de l'Inde, de la Jamahiriya arabe libyenne, de la Namibie, du Nigéria, de la Norvège, de la République de Corée, de la République bolivarienne du Venezuela, du Sénégal et de la Sierra Leone des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, les représentants des pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Ahmedou Ould-Abdallah, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest.

Il en est ainsi décidé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Mohamed Ibn Chambas, Secrétaire exécutif de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur le document S/2006/610, qui contient le texte d'une lettre datée du 3 août 2006 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Ghana.

C'est avec un grand plaisir que je souhaite la bienvenue à tous les participants, en particulier les Ministres des affaires étrangères, le Secrétaire exécutif de la CEDEAO et les autres dignitaires présents parmi nous aujourd'hui. Leur participation à cette séance est fortement appréciée.

Je souhaite également rendre hommage à l'Ambassadeur Jean-Marc de la Sablière, Représentant permanent de la France, pour l'habileté avec laquelle il a dirigé les affaires du Conseil en ce mois de juillet, marqué par une actualité internationale très agitée et révélatrice du caractère illusoire de la paix, même lorsqu'elle semble garantie.

En dépit du retentissement des événements survenus dans d'autres régions du monde, il est normal que, le Ghana assumant la présidence, le Conseil consacre au moins une séance à l'examen de la situation en Afrique de l'Ouest, en s'appuyant sur les leçons tirées de nos expériences et sur tous les outils d'établissement de la paix dont nous disposons pour faire face aux problèmes en suspens et en gestation. Le but ne doit pas seulement être de préserver les modestes résultats obtenus par la région dans le domaine de la paix après bientôt 20 ans de guerre. Il doit aussi être de s'attaquer aux causes profondes afin de trouver une solution durable à l'instabilité chronique.

Concrètement, la consolidation de la paix est un exercice qui touche tous les domaines, allant de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits à l'établissement et à la consolidation de la paix. Elle doit inclure un large éventail de programmes et d'activités couvrant la quasi-totalité des aspects de la vie nationale. Les mesures prises doivent concerner l'ensemble des couches de la société et immanquablement transcender les frontières nationales et régionales afin d'englober la communauté mondiale dans sa totalité. En adoptant le document final du sommet mondial qui s'est tenu en septembre dernier,

les dirigeants de la planète ont confirmé que la paix et la stabilité croissent mieux lorsqu'elles reposent sur le développement durable, lui-même indissociable de la bonne gouvernance. Aussi devons-nous veiller à ce que nos stratégies de paix soient empreintes de réalisme en nous employant moins à trouver des solutions de court terme qu'à traiter les causes profondes du problème de l'instabilité et à y remédier de façon durable.

La création de la Commission de consolidation de la paix, organe chargé de panser les plaies des conflits et de remettre sur pied les sociétés traumatisées, vient à point nommé; c'est l'un des résultats majeurs du processus en cours de réforme de l'ONU. Son travail devrait contribuer de façon notable à l'exécution de stratégies globales de redressement après un conflit et, surtout, garantir l'intervention sur le long terme de la communauté internationale, si vitale pour son succès.

En outre, par ses interventions, la Commission doit reconnaître dûment la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui sont des jalons essentiels sur la voie longue et tortueuse vers la paix durable dans nos régions qui ont connu depuis des années l'instabilité et le conflit.

L'Afrique de l'Ouest se trouve à la croisée des chemins et il est important que nous nous orientions correctement. Même si les armes se sont tuées dans une bonne partie de la région, il reste encore des tensions à peine audibles dans des pays comme la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau. Il faudrait que ces tensions soient réglées avant de se refuser à toute solution. Parallèlement, il ne faudrait pas perdre de vue la nécessité de renforcer les fondements de la paix, même dans les pays qui n'ont pas connu de perturbations ou de conflit majeurs, car il importe d'avoir toujours présent à l'esprit que tous les pays de la région se trouvent dans les derniers 25 % de l'indicateur du développement humain.

En mai 1975, lorsque la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été créée, il y avait de bonnes raisons d'être optimistes quant à la transformation de la région en un moteur économique. Il avait été envisagé qu'une fois que les barrières artificielles de la langue, le déséquilibre en matière de développement des infrastructures, l'arriération des technologies, ainsi que les structures de production inefficaces et faisant double emploi auraient été surmontés, la région allait pouvoir bénéficier des avantages de la libre circulation

des personnes, des biens et des services à travers les frontières pour construire des économies solides afin d'assurer le bien-être de ses populations. Il semble que, 31 ans plus tard, la région ne soit qu'une ombre de la vision qui avait inspiré ce projet d'intégration.

Sans aucun doute, nous avons payé chèrement l'instabilité politique qui a hanté la région pendant une majeure partie de la période postcoloniale et qui a vu le déclin vertigineux du niveau de vie de nos populations, contrairement aux promesses des mouvements d'indépendance. Les raisons de cet état de choses sont complexes. Néanmoins, il est maintenant généralement accepté que la plupart des problèmes de la région peuvent être attribués avec raison aux régimes autoritaires et à l'absence de bonne gouvernance et de responsabilisation des dirigeants, facteurs qui ont tous contribué immensément à appauvrir et à polariser nos sociétés. En fait, ce n'était qu'une question de temps avant que toute la région ne s'embrace dans des conflits violents qui ont commencé au Libéria en décembre 1989 et qui ont rapidement gagné la Sierra Leone et la Guinée-Bissau, menaçant en fait de déstabiliser la région tout entière.

Il est à mettre au crédit de l'Organisation des Nations Unies, particulièrement du Conseil de sécurité, qu'elle a apporté tout son appui à la CEDEAO tout au long des périodes de conflit les plus sombres de la région. Paradoxalement, ces conflits ont également démontré l'efficacité et la résistance de la CEDEAO qui a réussi contre toute attente à les endiguer dans une région instable, en travaillant souvent en partenariat étroit avec l'Organisation des Nations Unies, conformément aux objectifs du Chapitre VIII de la Charte de l'Organisation des Nations Unies.

Nous reconnaissons que la CEDEAO affronte de sérieuses contraintes en matière de capacité et de ressources, même si elle a été en première ligne des opérations de paix en Afrique de l'Ouest. En fait, elle dispose déjà du cadre juridique et de plusieurs mécanismes institutionnels pour poursuivre l'établissement de la paix dans notre région. Nous nous félicitons du rôle exceptionnellement actif que joue l'Organisation des Nations Unies pour ce qui est de renforcer la capacité de la CEDEAO à entreprendre des missions de paix. Nous reconnaissons en outre avec gratitude l'appui que plusieurs pays nous ont apporté à cet égard.

De notre point de vue, par conséquent, la stratégie de consolidation de la paix devrait s'inspirer

des priorités suivantes : premièrement, régler aussi rapidement que possible les conflits en cours ou, au moins, empêcher leur escalade; deuxièmement, empêcher les pays qui sortent tout juste d'une guerre de retomber dans un conflit; troisièmement, empêcher l'apparition d'un nouveau conflit; quatrièmement, mettre en place le cadre institutionnel et les capacités pertinentes pour lancer des initiatives de paix; cinquièmement, mobiliser les ressources nécessaires aux niveaux national, régional et international pour lancer les initiatives de paix; et, sixièmement, régler les causes sous-jacentes des conflits d'une manière globale.

Ces objectifs ambitieux devraient se traduire en programmes et en plans d'action dont les détails ne peuvent de toute évidence être modelés à cette séance. Néanmoins, il est de la plus haute importance que nous redoublions d'efforts pour régler le plus rapidement possible certaines questions qui posent actuellement un danger clair et immédiat à la sécurité en Afrique de l'Ouest.

En particulier, nous devrions viser à réaliser complètement la démobilisation, le désarmement et la réinsertion des anciens combattants, en particulier des enfants soldats et des mercenaires. Il existe également des questions transfrontalières d'une importance critique qui doivent être réglées d'urgence, telles que le commerce illicite et la prolifération des armes légères, le commerce illicite des ressources minérales et naturelles, le trafic des stupéfiants, la traite des êtres humains, le rapatriement des réfugiés et la réinstallation des personnes déplacées.

La croissance économique accélérée et le développement durable, dans le cadre des institutions de gouvernance démocratique, doivent être les objectifs centraux de l'Afrique de l'Ouest. Après toutes les années de dur labeur et de sacrifices coûteux, la communauté internationale ne devrait accepter rien moins que la paix, la stabilité et le développement durables. Si le partenariat prévu au sein de la Commission de consolidation de la paix se matérialise, une Afrique de l'Ouest stabilisée, riche en ressources humaines et matérielles, réussira à construire une économie moderne et compétitive au niveau international, capable d'améliorer le niveau de vie de ses habitants dont le nombre est évalué à 250 millions. En renforçant les capacités de la CEDEAO, nous en faisons un partenaire fiable pour la paix et la création de richesses, au bénéfice non seulement de la région mais aussi du monde entier.

Il y a heureusement un aspect positif dans les nuages sombres qui ont plané sur la région, et c'est la détermination évidente des peuples d'Afrique de l'Ouest à construire de nouvelles sociétés fondées sur les principes de la responsabilisation démocratique, du respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Cette détermination domine maintenant le paysage politique de la région et représente la voie la plus sûre vers la paix, le progrès et la prospérité pour l'Afrique de l'Ouest. L'exemple du développement du Ghana, sous la direction exemplaire d'un des dirigeants démocratiques de la nouvelle génération dans la région, John Agyekum Kufuor, Président de la République, illustre bien cette évolution. Nous lui souhaitons que ses travaux soient longtemps couronnés de succès.

Je me félicite de la présence du Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, à cette séance. Je lui donne à présent la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Permettez-moi de commencer en vous félicitant, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, d'avoir organisé cette importante séance et en vous exprimant le plaisir que j'ai à vous voir assumer la présidence.

Bien que nous soyons tous profondément préoccupés par les événements au Moyen-Orient, comme vous l'avez dit plus tôt, je suis encouragé de voir que nous sommes réunis ici aujourd'hui pour ce débat important sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. J'aimerais souhaiter une chaleureuse bienvenue aux ministres qui se sont joints à nous, ainsi qu'au Secrétaire exécutif de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Ibn Chambas.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue à mon Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest, Ahmedou Ould-Abdallah. Je suis sûr que je m'exprime au nom de tous en le remerciant de sa contribution importante et inlassable jusqu'à ce jour.

La stabilité politique et la prospérité continuent à échapper à la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. La région continue d'être en proie à des insuffisances graves et généralisées en matière de gouvernance. Cela l'empêche de tirer les bénéfices de ses riches ressources naturelles et d'accomplir son potentiel de développement social et économique.

Nous ne connaissons tous que trop bien les liens étroits qui existent entre les différents conflits en Afrique de l'Ouest et c'est à force d'épreuves que nous avons appris que nous devons les envisager de manière intégrée. L'insécurité ne respecte aucune frontière nationale. Ces conflits éclatent souvent dans un pays pour s'étendre très rapidement à ses voisins, devenant ainsi un problème régional.

Sur ce point, je pense que nous devons féliciter les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest qui sont prêts à s'engager sur cette question, car auparavant la tendance était de refuser toute ingérence, sous prétexte qu'il s'agissait d'une affaire interne à tel ou tel pays. Malheureusement, ces problèmes, comme je l'ai dit, ne restent jamais internes très longtemps. Ils créent des réfugiés, ils causent l'instabilité dans la région et ils chassent les investisseurs. Et ce qui commence comme le problème d'un seul pays devient invariablement un problème régional. Je me félicite donc que les pays soient prêts à s'attaquer à ce problème.

Je crois qu'il est extrêmement important que nous nous attachions avant tout à mettre un terme aux conflits dans la région, de manière à pouvoir aborder les tâches essentielles du développement socioéconomique. Pour que la paix l'emporte, et pour qu'elle dure, nous devons nous efforcer de mettre sur pied des initiatives sensées en faveur de la consolidation de la paix, comme les processus de réconciliation et de renforcement de la confiance, ainsi que les mécanismes permettant d'asseoir l'état de droit. Cela est indispensable pour soutenir les pays fragiles qui sortent d'un conflit, comme la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée-Bissau.

Trop souvent, la réponse internationale aux situations d'après conflit a pâti des mêmes faiblesses, à savoir l'insuffisance des fonds, le manque de coordination internationale et la tendance à partir trop vite. Autant d'éléments qui peuvent inverser des résultats durement acquis et ébranler les tentatives faites pour bâtir des États et des sociétés solides.

C'est pourquoi les États Membres ont décidé d'établir la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies, qui a tenu sa première séance en juin. Et c'est pour toutes ces raisons que l'ONU a créé un Bureau pour l'Afrique de l'Ouest, basé à Dakar, et chargé de mettre au point une stratégie régionale. Ce travail exige des efforts constants en vue de prévenir les conflits, comme l'a démontré l'appui que l'Organisation a accordé au Nigéria et au Cameroun

lorsqu'ils sont parvenus, en juin, à un accord sur les modalités de mise en œuvre du règlement du différend, vieux de plus de 40 ans, relatif à la péninsule de Bakassi.

Grâce à la présence de trois missions de maintien de la paix des Nations Unies et d'un bureau d'appui à la consolidation de la paix dans la sous-région, l'ONU apporte la preuve de son attachement aux efforts visant à mettre fin au cycle de violence qui a détruit tant de vies humaines et tant d'infrastructures. Nous sommes déterminés à continuer de travailler avec les membres de la sous-région sur la route de la paix durable – et vous pouvez compter sur nous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à M. Ahmedou Ould-Abdallah, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest.

M. Ould-Abdallah : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir pris cette initiative de convoquer la présente séance qui témoigne, à mon avis, de l'importance que le Conseil de sécurité accorde aux questions de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest.

Je voudrais commencer par deux observations.

Premièrement, l'Afrique de l'Ouest est une région en transition; transition politique de l'ère des partis uniques à une transition vers la démocratie, mais aussi transition économique de l'économie étatique à l'économie allant vers le secteur privé. Il y a aussi une transition démographique, qui représente un problème nouveau et important. La population est largement jeune. Au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), on recense 270 millions d'habitants, dont près de 60 % ont moins de 30 ans. Largement sans emploi, ces jeunes, au lieu d'être ce qu'ils devraient être, à savoir une source d'espoir, constituent une menace à la stabilité, malgré eux. Depuis bientôt deux décennies, la guerre est devenue leur premier employeur.

Deuxièmement, il y a la question des migrations irrégulières, que l'on appelle aussi « clandestines ». L'émigration irrégulière des jeunes est en train de se transformer progressivement en défi politique pour les gouvernements de la sous-région et pour la communauté internationale.

Il y a donc de nouvelles menaces. Beaucoup de progrès ont été réalisés en Afrique de l'Ouest et le Conseil devrait renforcer son appui à ces efforts, en

particulier la consolidation des progrès et l'action préventive face aux nouvelles menaces.

En termes de menaces, j'insiste sur des choses que l'on ne lit pas souvent dans la presse ou que l'on ne voit pas souvent dans les rapports, la région de l'Afrique de l'Ouest a des frontières nord et est qui sont poreuses et fragiles, de même qu'elles le sont entre États. Ces zones sont des lieux d'échanges légitimes, de commerce, mais elles hébergent aussi des activités criminelles, comme le trafic d'armes, de drogues et des ressources naturelles.

Dans la partie sud, autour du golfe de Guinée, comme dans la bande sahélienne, des mouvements religieux existent, les évangélistes et les islamistes. Des fonctions sociales naguère assumées par l'État sont de plus en plus exécutées par ces groupes, comme l'école, les centres de santé, les puits, etc. À côté de ces deux groupes religieux, les vieilles confréries musulmanes bien établies et les églises chrétiennes, en particulier catholiques, sont de moins en moins visibles.

Une menace émergente à mentionner également est le développement de la piraterie en haute mer.

En dépit de tous ces défis qu'il faut suivre, l'intégration de l'Afrique de l'Ouest continue de faire des progrès. La sous-région est plus intégrée politiquement et économique que par le passé. La voix de la CEDEAO s'affirme de plus en plus dans la gestion des crises. À ce niveau, il faut donner crédit au Secrétaire général de la CEDEAO, Ibn Chambas, qui est présent parmi nous aujourd'hui. Un crédit revient aussi au Nigéria, qui, de plus en plus, devient l'État indispensable dans la sous-région. Avec le Ghana, le Nigéria contribue à 80 % au budget de la CEDEAO.

L'engagement des Nations Unies est accepté en Afrique de l'Ouest. L'ONU constitue un facteur largement accepté par les populations et les missions dans la sous-région, mon bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS), l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) sont des missions complémentaires qui se réunissent régulièrement pour échanger les informations et les expériences et élaborer une approche cohérente intégrée. Cette approche, très efficace au niveau du Département des opérations de maintien de la paix, permet à l'ONU de partager ses

ressources humaines et logistiques et de parler d'une même voix dans la gestion des crises.

À plusieurs reprises, le Conseil de sécurité a reconnu et encouragé cette collaboration entre les missions, comme par exemple dans la déclaration présidentielle du 25 mars 2004 (S/PRST/2004/7) et dans celle du 25 février 2005 (S/PRST/2005/9). Ce soutien du Conseil de sécurité nous est précieux pour une meilleure exécution des mandats qui nous sont confiés.

Mais, je pense aussi qu'il y a une évolution en Afrique, plus loin que la presse, c'est l'évolution au niveau des populations. J'ai amené pour illustrer mon propos quelque chose pour vous montrer combien l'Afrique de l'Ouest, combien ses populations sont connectées, y compris à ce Conseil de sécurité. J'ai amené avec moi un petit poste de radio qui coûte moins d'un dollar et qui permet de suivre les nouvelles sur la FM, sans faire de publicité pour la BBC, Radio France Internationale ou la Voix de l'Amérique. Pour illustrer mon propos, je propose que chaque membre du Conseil reçoive une de ces radios. Elles coûtent moins d'un dollar chacune et grâce à elles, les gens peuvent écouter les nouvelles.

Nous sommes face à des populations informées et connectées. On pense toujours qu'on en est resté à l'Afrique de 1960, qui ne lit pas, qui ne s'informe pas. Or, tout ce que vous faites ici est suivi et écouté. Les populations sont de plus en plus connectées, non seulement dans les capitales mais également à travers le monde. Grâce à cette connectivité, l'information est meilleure. Les populations sont exigeantes vis-à-vis des gouvernements et de la communauté internationale. À travers la radio et la télévision, vos débats sont suivis avec attention, y compris dans les campagnes et les villages les plus reculés.

En appuyant la gestion des conflits et la sortie des crises, le Conseil de sécurité devrait accorder une attention particulière aux pays en transformation. Ce sont des États stables et en voie de démocratisation, mais qui sont fragiles. Leurs capacités institutionnelles devraient être renforcées et leur populations vulnérables assistées de manière appropriée.

Avant de terminer, je voudrais dire deux choses. Premièrement, l'année prochaine est une année d'élections. Les élections constituent une période d'expression démocratique mais aussi de tensions. Il y aura des élections au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Nigéria, au Sénégal et en Sierra Leone, à moins que

les élections en Côte d'Ivoire n'aient lieu cette année. Mais cela, le ministre nous le dira.

En guise de conclusion, les priorités suivantes méritent notre attention. Premièrement, le chômage des jeunes et son impact sur la paix et la stabilité nationale et régionale. Deuxièmement, l'immigration irrégulière et ses conséquences croissantes sur la gouvernance locale et sur les relations internationales. Troisièmement, l'alternance pacifique au pouvoir comme modalité de prévention des conflits. Comment faire en sorte que le pouvoir soit passé de président à président sans coup d'État, sans violence, sans guerre civile? Quatrièmement, l'urbanisation galopante et l'accroissement des risques d'insécurité. 38 à 40 % des populations d'Afrique de l'Ouest vivent dans des capitales. Enfin, la libre circulation des biens et des personnes, défi que la CEDEAO doit relever, est toujours menacée ou bloquée à cause des barrages routiers et du harcèlement permanent du secteur privé.

Il faut soutenir le secteur privé en Afrique comme source de progrès.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie M. Ould-Abdallah de son intervention et de son cadeau que nous apprécions beaucoup.

Je donne à présent la parole à S. E. M. Mohamed Ibn Chambas, Secrétaire exécutif de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

M. Chambas (*parle en anglais*): C'est certainement un plaisir pour moi, Monsieur le Président, de vous voir présider ce Conseil et c'est un grand honneur pour moi d'avoir été invité à participer à l'important débat public d'aujourd'hui sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Votre pays, le Ghana, est l'un des pôles de démocratie, de stabilité et de croissance au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et œuvre en première ligne pour instaurer paix, stabilité et démocratie en Afrique de l'Ouest. Nos efforts collectifs ont porté leurs fruits, étant donné que la paix et la normalité reviennent progressivement dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Nous vous félicitons de cette brillante initiative.

J'aimerais adresser mes remerciements à l'ONU, en particulier au Conseil de sécurité et au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour la solidarité et l'énorme appui qu'ils ont manifestés dans la facilitation de la paix dans des pays d'Afrique de l'Ouest ravagés par la guerre et dévastés par les conflits. L'ONU a été notre partenaire en Sierra Leone, au Libéria, en Guinée et en

Guinée-Bissau; elle est aujourd'hui notre partenaire en Côte d'Ivoire. En tant qu'organisation mondiale chargée d'assurer la paix et la sécurité dans le monde, L'ONU joue toujours son rôle dans le processus de paix en Afrique de l'Ouest.

J'aimerais commencer ma déclaration par quelques observations générales. Les conflits en Afrique de l'Ouest constituent une menace grave qui pèse sur la paix et la sécurité mondiales et qui exige attention et priorité du monde entier. La crise de la jeunesse en Afrique de l'Ouest, qui est en partie le résultat de conflits prolongés dans certains pays de cette sous-région et de la situation économique débilante, risque d'exploser en Afrique de l'Ouest et pose également de graves problèmes de migration pour les pays occidentaux en Europe et en Amérique du Nord.

Par ailleurs, il est moins cher et plus facile d'investir dans la paix et de la consolider que de contenir et régler des conflits. La consolidation de la paix est une réponse active plutôt que réactive aux menaces qui pèsent sur la paix.

Comme je l'ai dit, l'ONU a été un partenaire de premier plan dans le processus de paix en Afrique de l'Ouest. L'ONU a également pris l'initiative audacieuse de créer la Commission de consolidation de la paix pour appuyer les pays sortant d'un conflit dans le processus de consolidation de la paix et de relèvement national. Comme le Secrétaire général l'a fait remarquer à juste titre, la Commission de consolidation de la paix est destinée à combler une lacune dans les activités en faveur de la paix des Nations Unies et a pour vocation d'aider les pays à passer de la guerre à la paix, ainsi que de stimuler la stabilité, la démocratie et le développement. Cela mérite tous nos éloges. D'après les estimations, de juillet 2004 à juin 2005, l'ONU a dépensé 4,5 milliards de dollars en opérations de maintien de la paix. Ces dépenses auraient été vaines si l'on n'avait pas mis par ailleurs l'accent sur la consolidation de la paix après les conflits. En effet, les conflits risquent toujours de reprendre si des mesures urgentes ne sont pas prises par la communauté internationale sous les auspices de l'ONU pour intensifier les initiatives et activités de consolidation de la paix en faveur des populations et des gouvernements des pays qui sortent d'un conflit.

Les forces favorables à la paix doivent être renforcées, tandis que les institutions, les infrastructures et les installations doivent être

construites. La paix reste très fragile dans beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest qui ont connu un conflit et dans lesquels les Nations Unies nous ont aidé à promouvoir la paix. De même, de nouvelles menaces pèsent sur la paix dans des pays jusqu'à présent assez stables, comme la Guinée et la Guinée-Bissau. Au Libéria, par exemple, alors que le pays s'est doté d'un nouveau gouvernement démocratique, dirigé par la première femme élue présidente en Afrique, S. E. M^{me} Ellen Sirleaf Johnson, qui a été élue le 16 janvier 2006, le pays a besoin d'un appui énorme pour s'engager sur la voie d'une paix irréversible.

La consolidation de la paix dans les pays d'Afrique de l'Ouest comportera quatre composantes : la reconstruction des institutions démocratiques, y compris le pouvoir judiciaire, le parlement et la fonction publique; la réforme du secteur sécuritaire qui doit permettre de mettre en place des forces de sécurité compétentes et véritablement nationales, qui soient bien équipées et peuvent protéger comme il se doit les vies et les biens; un appui à la capacité économique du gouvernement à reconstruire l'infrastructure détruite et à offrir des services sociaux dont a besoin la population; le développement du secteur privé afin de créer des emplois et d'offrir des perspectives économiques au grand nombre de chômeurs, notamment parmi les jeunes.

Il y a plusieurs façons dont la communauté internationale, notamment les Nations Unies, peut contribuer au processus de consolidation de la paix dans les pays sortant d'un conflit. L'une d'elles correspond aux programmes d'appui au budget. Dans la plupart des cas, les pays qui sortent d'un conflit n'ont pas d'assiette fiscale suffisante pour dégager les recettes nécessaires pour faire face à leurs obligations budgétaires. Ils dépendent largement de l'aide étrangère et de l'appui à leur budget. C'est un moyen important par lequel la communauté internationale peut faciliter la stabilité d'un nouveau gouvernement et l'engager sur une voie durable.

Le deuxième moyen d'action est l'appui aux projets, en particulier s'agissant de la remise en état des équipements collectifs. Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest sortant d'un conflit, l'infrastructure sociale – les systèmes de distribution d'électricité et d'eau, le réseau routiers, etc. – a été ravagée par la guerre ou fonctionne très mal. Pour les nouveaux gouvernements de la plupart des pays qui sortent d'un conflit, la reconstruction de ces équipements représente un défi majeur qui touche à la

consolidation de la paix. Le Libéria et la Sierra Leone en sont de bons exemples.

Le troisième moyen d'action est le renforcement des capacités institutionnelles. Dans de nombreux pays qui sortent d'un conflit, les institutions clefs – c'est-à-dire fondamentales pour la bonne gestion des affaires du pays – ont été affaiblies ou sont pour ainsi dire inopérantes. Il s'agit de l'appareil judiciaire, de l'administration publique, du Parlement et des forces de sécurité. Elles ont besoin de ressources humaines, de locaux et de moyens. Il est par exemple très difficile d'organiser des élections dans un pays qui sort d'un conflit, tout comme il est très difficile d'y faire régner l'ordre public. La communauté internationale pourrait concentrer sur ces secteurs, qui sont stratégiques pour la bonne gouvernance, l'appui qu'elle fournit en termes de capacités.

Le quatrième moyen d'action est l'élaboration des politiques. En règle générale, les pays qui sortent d'un conflit ne disposent pas des ressources suffisantes pour élaborer des politiques, en particulier dans le domaine économique. Cela tient au fait que les conflits entraînent généralement une fuite du capital humain vers différentes régions du monde, en premier lieu l'Europe et l'Amérique du Nord. Pour renforcer les capacités locales en matière d'élaboration des politiques, la communauté internationale pourrait, sous la houlette de l'ONU, aider à mobiliser les ressources humaines de la diaspora des pays concernés aux fins d'une assistance économique. Ainsi, le Libéria compte en Amérique du Nord d'immenses ressources humaines qui pourraient être mises à profit de manière systématique dans l'élaboration des politiques et la réalisation des priorités de développement du pays.

Il est indispensable que tant la communauté internationale, en aidant un pays sortant d'un conflit, que le pays en question rendent compte de leurs actions. Le pays concerné est tenu d'agir dans la transparence, en rendant compte de sa politique et dans le respect de la légalité. S'il n'y a pas lieu d'en fixer les modalités à la place des pays, il est important que les ressources internationales mobilisées pour le développement soient judicieusement employées de manière à permettre aux pays d'être mieux à même de produire des ressources en interne.

La création de la Commission de consolidation de la paix est un motif de satisfaction. Accueillant huit des 17 opérations de maintien de la paix menées dans le monde par les Nations Unies en 2006, l'Afrique doit

pouvoir participer au programme pilote de la Commission. L'Afrique de l'Ouest, qui se trouve à l'épicentre des conflits et des guerres du continent, devrait, en toute logique, bénéficier des travaux de la Commission.

Cependant, il est possible que la Commission de consolidation de la paix ne soit pas encore en mesure de traiter d'un grand nombre de pays au cours de ses premières années d'existence. La consolidation de la paix n'en est pas moins une question urgente, qui requiert que l'on dispose d'un certain nombre de solutions et de stratégies pour aider les pays. En voici quelques exemples.

La première solution réside dans l'appui constant que les différents organismes de l'ONU prêtent aux actions de consolidation de la paix menées en Afrique de l'Ouest. Le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) pourrait coordonner les efforts de consolidation de la paix déployés par les différents organismes de l'ONU. À la CEDEAO, nous travaillons déjà en coopération très étroite avec l'UNOWA et entretenons une collaboration significative avec M. Ould-Abdallah et ses collègues de Dakar.

La deuxième solution réside dans l'appui apporté aux initiatives de consolidation de la paix de la CEDEAO dans la sous-région. La CEDEAO conduit plusieurs projets de consolidation de la paix dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, dans le but notamment d'accélérer l'exécution des programmes de développement et d'intégration régionales relevant du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, de renforcer les capacités des organes de gestion électorale, de faciliter la mise en place d'institutions nationales de défense des droits de l'homme et de renforcer leur capacité à défendre les droits de l'homme et à faire face aux problèmes d'ordre humanitaire liés à la reconstruction après un conflit. La CEDEAO a d'ailleurs créé un fonds pour la paix afin d'aider les pays dans ce domaine.

Il faut de toute urgence mettre en œuvre une action de prévention composée d'un volet « consolidation de la paix » et d'un volet « reconstruction après le conflit » si l'on veut empêcher la reprise des conflits. Il est plus facile et plus rentable d'investir dans la paix que dans le règlement des conflits. Cette action des Nations Unies servira bien mieux la paix que le déploiement de troupes visant à contenir des guerres ou des conflits. La

CEDEAO est pleinement favorable à cette nouvelle ligne de conduite de l'ONU et espère que l'Afrique de l'Ouest, point chaud de la planète, en sera l'un des grands bénéficiaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ibn Chambas de ses remarques obligeantes à propos du développement, des positions et des initiatives du Ghana.

Conformément à l'accord auquel les membres du Conseil sont parvenus, je voudrais rappeler à tous les orateurs qu'ils doivent limiter leur déclaration à quatre minutes au maximum, afin de permettre au Conseil de mener à bien ses travaux avec diligence. Les délégations qui ont préparé de longues déclarations sont priées d'en distribuer le texte écrit et de bien vouloir en prononcer une version résumée lorsqu'elles prendront la parole dans la salle.

Je donne maintenant la parole à S. E. le cheikh Hamad bin Jassem Jabr al-Thani, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État du Qatar.

Le cheikh Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : En premier lieu, je voudrais faire remarquer la présence, dans cette salle aujourd'hui, de deux fils éminents de l'Afrique de l'Ouest, plus précisément du Ghana, qui occupent des fonctions élevées au sein de l'Organisation : le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité. Tous deux font montre de courage, d'énergie, de vitalité, de dévouement et d'investissement personnel dans l'exécution de leurs lourdes responsabilités.

Le thème qui nous occupe aujourd'hui concerne l'importante région qu'est l'Afrique de l'Ouest et sa volonté de consolider la paix. Il convient de noter que l'Afrique de l'Ouest et ma région ont plus d'un point en commun et présentent de nombreuses similitudes. Toutes deux, bien que riches en ressources humaines et naturelles, sont déchirées par des conflits meurtriers. Nos deux régions sont privées de la paix et de la stabilité nécessaires pour que leurs peuples tirent profit de leurs richesses.

Année après année, les peuples et gouvernements de l'Afrique de l'Ouest endurent d'immenses souffrances : la mort et la destruction, les difficultés économiques ou encore l'afflux de réfugiés et de personnes déplacées, entre autres exemples. Il est à la fois réconfortant et rassurant de voir que l'importante région de l'Afrique de l'Ouest ait renoué avec l'espoir

et la stabilité. L'Afrique de l'Ouest est plus proche que jamais de consolider la paix régionale. Cela est dans une large mesure le résultat de la volonté et de la détermination politiques manifestées au niveau national, de l'appui fourni par les organisations régionales comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine, et de l'action menée avec succès par le Secrétaire général, lui-même citoyen de l'Afrique de l'Ouest. Le sommet de l'Organisation de la Conférence islamique qui se tiendra au Sénégal en 2009 sera également pour nous l'occasion d'accentuer le rôle des organisations internationales à cet égard.

Il est extrêmement important que la communauté internationale aide les Gouvernements de la Sierra Leone, de la Guinée-Bissau, de la Côte d'Ivoire et du Libéria à effectuer la difficile transition entre la guerre et la consolidation de la paix. Notant avec satisfaction que des progrès considérables ont pu être accomplis sur les plans politique et constitutionnel, nous louons les peuples et les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest.

Cela dit, la diligence et le succès dans les domaines politique et administratif ne suffisent pas pour consolider la paix, la stabilité et la sécurité humaine. La consolidation de la paix est une condition préalable du développement durable. Lorsque sera écrite l'histoire contemporaine de l'Afrique de l'Ouest, celle-ci devra enregistrer non seulement les millions de morts, mais également les milliers de déplacés et les centaines de cas où l'infrastructure et les biens ont été détruits.

Les Africains de l'Ouest, conjointement avec la communauté internationale, doivent créer de nouvelles voies vers la stabilité et le relèvement; il est également essentiel que les États d'Afrique de l'Ouest fassent des efforts pour assurer la reconstruction sociale et économique. Telle est l'essence de la consolidation de la paix. La voie vers la paix en Afrique de l'Ouest sera longue et dangereuse si la région est facilement déstabilisée. Par conséquent, il est impératif d'accorder la plus grande attention aux dimensions socioéconomiques de la paix, afin d'empêcher un retour de la violence et une plus grande déstabilisation.

La consolidation de la paix exige que la communauté internationale adopte une approche créative. Les éléments suivants sont les conditions *sine qua non* d'une paix durable. Il faut créer de nouveaux cadres institutionnels pour galvaniser les politiques nationales, en particulier en matière d'infrastructures et

d'institutions sociales, qui inculquent un sentiment d'appartenance et de responsabilité envers la famille, la communauté et le pays. Deuxièmement, le développement des ressources humaines dans les pays d'Afrique de l'Ouest doit faire l'objet d'un nouvel examen, en se concentrant sur le rôle central que joue la famille s'agissant de renforcer l'intégration sociale, et il faut apporter une solution aux problèmes critiques que sont le chômage des jeunes, la fuite des cerveaux, l'accueil des réfugiés par les États voisins et les flux de réfugiés. Troisièmement, il faut entreprendre la reconstruction des systèmes éducatifs dans un esprit novateur dans le cadre d'une stratégie nationale d'édification de la nation. Enfin, il faut un mécanisme qui permette de tirer profit des initiatives de paix, qui appuie les activités régionales et qui renforce la coordination entre celles-ci et les mécanismes internationaux de consolidation de la paix. La création d'un partenariat entre la Commission de consolidation de la paix et le *West Africa Network for Peacebuilding* est également d'une importance extrême.

Malgré ses succès actuels, l'Afrique de l'Ouest a besoin d'un appui financier considérable de la part de la communauté internationale dans son ensemble, et particulièrement de la part de la communauté des donateurs. Il n'est pas suffisant d'affecter des fonds dans les divers domaines (gouvernance, état de droit, tenue d'élections libres et justes et promotion de la démocratie et des droits de l'homme). La consolidation de la paix requiert que des ressources soient mobilisées dans les secteurs sociaux tels que la santé, l'éducation et l'aide sociale. Lorsque les ressources financières adéquates auront été allouées, c'est par le biais de ces secteurs sociaux que nous serons en mesure d'apporter une solution aux problèmes des enfants soldats, des personnes handicapées, des orphelins et des réfugiés. Répondre aux besoins de ces groupes sociaux est une priorité stratégique des gouvernements des pays d'Afrique de l'Ouest. En cette ère d'interdépendance et de mondialisation, les pays développés ont une obligation morale de soutenir ces efforts.

Cette séance publique de haut niveau a une fois encore montré que le Conseil de sécurité doit reconnaître que l'éducation joue un rôle essentiel s'agissant de renforcer et de consolider la paix, la sécurité et la stabilité. Il est temps que l'éducation fasse partie d'une stratégie de paix et de sécurité et qu'elle aide les sociétés à effectuer la transition de la guerre à la paix.

Nous espérons et nous escomptons à ce que dans les années à venir l'Afrique de l'Ouest voie poindre à l'horizon des possibilités et un avenir prospère pour ses populations. L'État du Qatar a de nombreuses relations avec les pays d'Afrique de l'Ouest et renforcera ses liens économiques, politiques et culturels afin de contribuer à la consolidation de la paix dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le cheikh Al-Thani des éloges qu'il a adressés au Secrétaire général et à moi-même.

Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Youssouf Bakayoko, Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire. Je lui donne à présent la parole.

M. Bakayoko (Côte d'Ivoire) : Monsieur le Président, je voudrais commencer mon propos par vous féliciter pour l'initiative que vous avez prise de tenir le présent débat public au Conseil de sécurité que préside le Ghana, votre pays, durant ce mois d'août sur un thème qui me paraît d'une grande opportunité, à savoir la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Je voudrais donc vous remercier d'avoir bien voulu y associer la Côte d'Ivoire à travers ma personne. Je voudrais également féliciter la France pour le travail immense qu'elle a accompli, lors de sa présidence du Conseil de sécurité, durant le mois de juillet. Il me plaît par ailleurs de saluer la présence des éminents ministres des affaires étrangères et autres personnalités ici présents, dont notamment M. Ibn Chambas, Secrétaire exécutif de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Au Secrétaire général, M. Kofi Annan, j'adresse la gratitude de ma délégation pour tout ce qu'il fait pour la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest.

Le débat de ce jour vient fort à propos pour mon pays qui, comme vous le savez, s'efforce avec l'aide de la communauté internationale, notamment les Nations Unies et le Conseil, de sortir d'une grave crise politico-militaire dont les effets pervers touchent toute la sous-région ouest-africaine. Il est aussi opportun pour un certain nombre d'États de la sous-région qui sortent fraîchement de longues crises aux conséquences multiples. Votre initiative est donc louable. Elle témoigne, encore une fois, de l'esprit de solidarité que votre pays et son Président, S. E. M. John Kufuor, ont toujours manifesté pour tout ce qui touche à la paix et au développement en Afrique en général et dans notre sous-région en particulier.

Comme je le disais plus tôt, le thème que vous avez soumis à notre réflexion aujourd'hui est important à un double titre. D'abord, parce qu'il concerne la consolidation de la paix dans notre sous-région, et donc le devenir de celle-ci. En effet, devant le tableau des différents défis que posent, en ce début du XXI^e siècle, la mondialisation et les mutations technologiques qui portent en elles-mêmes de graves interrogations sur l'avenir de l'humanité, les peuples africains, en général, et ceux de l'Afrique de l'Ouest, en particulier, confrontés à de graves conflits ou à un environnement de déstabilisation, plus que tout autre, se sentent très fragiles.

En ces temps de perplexité, ils tournent leur regard plein d'inquiétude mais aussi rempli d'espoir vers l'Organisation des Nations Unies. Cette attente se justifie pleinement parce que, en ce moment précis, des pays ouest-africains récemment débarrassés des conflits armés s'efforcent de consolider la paix retrouvée. D'autres, comme le mien, œuvrent avec détermination à surmonter les obstacles qui se dressent encore devant eux sur le chemin irréversible conduisant à la paix et à une réconciliation durables.

La tenue de la présente réunion, ici au Conseil de sécurité, organe de décisions et d'actions concrètes de l'Organisation des Nations Unies, me donne des raisons d'espérer. J'ose, en effet, croire que le Conseil comprendra mieux les réalités de la région et mettra tout en œuvre aux fins de conforter davantage les États ouest-africains dans leur quête d'un espace apaisé, condition sine qua non pour le développement économique et social de la sous-région.

Le thème dont nous débattons aujourd'hui est ensuite important parce qu'il nous situe au cœur même de la raison d'être de l'Organisation des Nations Unies. En effet, les peuples des Nations Unies n'ont-ils pas créé cette grande institution pour, entre autres, préserver les générations futures du fléau de la guerre, favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande?

L'ONU a donc pour mission de promouvoir la paix, le développement et les droits de l'homme, toutes choses qui contribuent à la consolidation de la paix et qui sont encore loin d'être une réalité en Afrique en général et en Afrique de l'Ouest en particulier.

Notre réunion est la manifestation de la volonté et la détermination de nos gouvernements à travailler afin que notre sous-région connaisse demain la paix, la bonne gouvernance et le développement avec l'aide

appuyée de la communauté internationale et de l'ONU. C'est pourquoi, ma délégation attend de nos débats, à l'instar des autres participants, l'éclairage nécessaire pour scruter les signes des temps, et interpréter les réalités complexes de l'Afrique de l'Ouest. Elle attend aussi que les conclusions de ces débats débouchent sur des actions concrètes et durables, orientées vers la coexistence pacifique des populations de notre sous-région.

Ce débat a donc le mérite de nous inviter tous, selon mon entendement, à avoir désormais de la paix une conception globale. En effet, la paix que nous cherchons à consolider ne peut être assurée de façon durable que si sont menées de front, la mise en place d'une stratégie de réduction des tensions et de la pauvreté et celle de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance. Cette paix ne peut pas non plus être assurée uniquement par le règlement pacifique des différends et la prévention des conflits dans un contexte de respect des droits de l'homme. Ici, il ne doit plus s'agir de préparer ou de faire la guerre pour obtenir la paix mais de soutenir la paix pour prévenir la guerre, au sens le plus large possible.

L'Afrique de l'Ouest semble avoir perdu sa légendaire quiétude. Elle est devenue le théâtre de nombreux conflits. Ainsi, à l'intérieur de certains États, les différends ethniques, les divergences politiques, les conflits d'intérêt, parce que mal assumés ou mal gérés, dégénèrent en affrontements et en guerres civiles. De même, des conflits séparent ou déchirent des pays voisins et frères en raison des contestations des frontières nées, pour la plupart, du non-respect du principe sacro-saint de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, tel que stipulé par la Charte de l'Union africaine.

Notre sous-région a besoin de paix. Confrontée déjà, comme tout le continent, à des maux et fléaux multiples, ainsi que je le soulignais plus tôt, elle ne peut continuer à s'offrir le luxe d'inutiles et coûteuses guerres entre les peuples et encore moins entre les citoyens d'un même pays. Et pour que cette paix advienne, le dialogue, la concertation, la recherche obstinée des voies consensuelles face à des intérêts apparemment contradictoires, la tolérance, le respect de la personne humaine et de la vie doivent redevenir les valeurs qui fondent les actions des populations et des gouvernants de cette sous-région.

Par ailleurs, il importe que dans nos États, la justice soit conçue comme un idéal de responsabilité et

d'équité pour, d'une part, protéger le justiciable dans l'exercice de ses activités et pour, d'autre part, prévenir et punir les violations de ses droits. La justice, qui emporte l'adhésion des citoyens, est, à mon sens, celle qui prend en considération les droits de l'accusé, les intérêts de la victime et le bien-être de la société tout entière. Nos États doivent œuvrer à mettre en place dans nos pays ce type de justice.

J'estime néanmoins que, dans un contexte d'après conflit, une justice réparatrice précoce serait de nature à saper une paix encore fragile et remettre en cause la confiance encore hésitante entre les ennemis d'hier. De même, une justice trop tardive peut empêcher une société de tourner la page pour entrer dans une nouvelle ère au travers de la manifestation de la vérité pour arriver à la réconciliation des cœurs et des esprits.

Pour consolider la paix, notre sous-région attend également des partenaires internationaux, un soutien durable au renforcement de ses capacités d'intervention et à celui des mécanismes de règlement des différends existants. Elle attend par ailleurs qu'ils appuient de façon constructive son processus de démocratisation et d'édification de l'état de droit, comme gages de paix et de stabilité. De même que le maintien de la paix et de la sécurité internationale incombent à l'ONU de part la Charte, de même la prévention dans nos sous-régions devrait, selon mon entendement, être l'une des responsabilités premières des organisations régionales et sous-régionales.

Dans l'œuvre de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest, une attention particulière mériterait d'être, par ailleurs, accordée à la problématique de la prolifération et de la circulation illicite des armes légères et de petit calibre dans nos États. Il s'agit là d'un phénomène préoccupant dans la sous-région. En effet, selon les statistiques, 90 % des victimes de ces armes sont des civils, dont 80 % de femmes et des enfants. La consolidation de la paix passe également et nécessairement par le développement d'une culture de la paix au sein des populations.

La consolidation de la paix ne peut se faire en s'attaquant uniquement aux problèmes politiques et militaires. Elle doit également être envisagée dans les actions touchant le développement économique. Car, ainsi que l'a reconnu le Conseil de sécurité au terme d'une réunion des chefs d'État et de gouvernement, le 31 janvier 1992, « la paix et la sécurité internationales ne découlent pas seulement de l'absence de guerre et de conflits armés. D'autres menaces de nature non

militaire à la paix et à la sécurité trouvent leur source dans l'instabilité qui existe dans le domaine économique ».

La pauvreté reste une menace à la paix et à la stabilité. Ceci est encore plus vrai en Afrique de l'Ouest où, du fait des conflits récurrents qui ont ruiné les économies de la sous-région, la plupart des États sont également confrontés au poids écrasant de la dette, aux contraintes des politiques d'ajustement structurel, à la raréfaction des investissements privés et publics et de l'aide publique au développement.

L'une des conséquences de ces contraintes est le chômage, notamment des jeunes, qui désœuvrés constituent facilement un réservoir d'enfants soldats et de miliciens en cas de conflits. Les situations sont généralement un terreau propice à la frustration, à la contestation et à l'usage de la violence pour se faire entendre. Toutes ces manifestations sont inmanquablement source d'instabilité.

Le sous-développement de nos États demeure en effet un défi majeur que nous devons et pouvons relever ensemble. La stabilité de notre sous-région et le développement de nos pays en dépendent.

Je tiens, par conséquent, à réaffirmer, pour terminer, que la paix et la prospérité doivent être recherchées ensemble, avec le même dévouement et la même priorité que la stabilité politique, qui doit être confortée par le développement économique et l'état de droit avec un accent particulier sur le respect des droits de l'homme.

Réalisons donc ensemble notre objectif commun qui est celui de promouvoir la démocratie et le développement partagés afin de consolider durablement la paix dans notre sous-région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. M. Bakayoko de ses commentaires aimables sur les travaux du Président Kufuor du Ghana.

Je donne à présent la parole au représentant de la Guinée. Je souhaite la bienvenue à S. E. M. Mohamed Lamine Touré, Secrétaire général du ministère d'État chargé des affaires étrangères et de la coopération internationale.

M. Touré (Guinée) : Je voudrais avant tout dire le regret de S. E. M. Mamady Condé, Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Guinée qui, en raison de contraintes indépendantes de sa volonté, n'a pu

effectuer le déplacement. Il m'a donc chargé de transmettre ses meilleures salutations et ses vœux de succès.

Je voudrais également, Monsieur le Président, vous féliciter pour l'excellente conduite des travaux du Conseil de sécurité depuis que votre pays en assume la présidence. Je puis vous assurer de notre entière coopération.

À la délégation française, il m'est agréable de dire toute notre appréciation pour la manière avec laquelle elle a conduit les travaux du Conseil au cours du mois dernier.

Monsieur le Président, l'importante initiative que vous avez prise de nous inviter ici à New York pour débattre d'un thème d'actualité internationale, qui est la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest, et d'échanger nos vues sur cette question, ainsi que sur les efforts de nos gouvernements dans le cadre de la prévention et de la gestion des conflits, démontre à suffisance la détermination du Conseil à s'impliquer davantage dans le règlement définitif des conflits dans la sous-région.

Ma délégation, qui apprécie cet élan, note que la persistance des foyers de tension en Afrique de l'Ouest, au cours de ces 15 dernières années est due, entre autres, à l'insuffisance de la mise en oeuvre d'un cadre pertinent de la consolidation de la paix, reposant sur des éléments comme la concrétisation des programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion; la restructuration des forces de sécurité; l'application effective des programmes de réconciliation nationale; la gouvernance nationale et internationale; l'adoption et l'exécution de plans de développement ainsi que le règlement durable des problèmes transfrontaliers.

C'est pourquoi la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), consciente de son rôle de premier plan, s'est impliquée dans la recherche de solutions durables aux problèmes de paix, de sécurité et de développement, comme en témoignent les réunions techniques et au sommet des dirigeants de la sous-région.

Si nous pouvons nous féliciter des succès enregistrés en Sierra Leone, au Liberia et en Guinée-Bissau, il convient de noter que l'équilibre de ces États reste encore précaire et fragile. En Côte d'Ivoire, une évolution globalement encourageante s'observe. Toutefois, le processus de paix entre dans une phase

décisive avec la tenue prochaine des élections et le règlement des questions sensibles y relatives.

Dans ce contexte, ma délégation voudrait davantage affirmer qu'en dépit de la volonté et de la détermination des dirigeants de la sous-région, nos objectifs ne seront atteints que lorsque la Communauté internationale et en particulier les Nations Unies et les bailleurs de fonds seront davantage attentifs à nos préoccupations et aux appels lancés dans le cadre d'une solution définitive aux conflits qui minent nos pays. De même, il importe de renforcer la participation active des organisations non gouvernementales et de la société civile qui jouent un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits et la consolidation de la paix. Ainsi, les actions remarquables, entre autres, du réseau ouest-africain pour la paix, du réseau des femmes de l'Union du fleuve Mano pour la paix et des communicateurs traditionnels méritent toutes nos félicitations et notre soutien actif.

Je m'en voudrais de passer sous silence le rôle joué par mon pays, la République de Guinée, depuis une quinzaine d'années dans la prévention des conflits, le maintien et la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et particulièrement dans le bassin du fleuve Mano, et ce, en dépit d'un contexte national difficile. La République de Guinée n'est pas considérée comme un pays sortant d'un conflit. Elle a, cependant, énormément souffert des conséquences de tous ordres découlant des troubles qui ont affecté quatre des six pays avec lesquels elle partage des frontières, caractérisés surtout par une importante présence de réfugiés, la dégradation de l'environnement, l'occupation et la dégradation des édifices sociaux, l'insécurité, la propagation des maladies, etc.

À cela, il faut ajouter que de septembre 2000 à l'an 2001, les attaques rebelles ont, en plus des pertes en vies humaines et des dégâts matériels considérables, entraîné le déplacement de centaines de milliers de personnes sur l'ensemble du territoire national. Toutes choses qui ont eu un impact négatif sur les programmes de développement national et ont ralenti la croissance. En outre, depuis 16 ans, la Guinée n'a pas pleinement bénéficié de l'assistance requise, malgré les multiples appels lancés et les immenses sacrifices consentis pour la paix et la stabilité de la région.

Ma délégation voudrait toutefois se féliciter de la mise en place, dans le cadre des Nations Unies, de la Commission de la consolidation de la paix et de la

transformation du fonds central autorenewable d'urgence en Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires et apprécie l'allocation récente de 32 millions de dollars des États Unis, au titre des crises sous-financées et oubliées, dont 1 million à mon pays.

Elle apprécie également les efforts de la Banque africaine de développement pour la mobilisation d'importantes ressources en faveur du Fonds pour la paix et la sécurité de la CEDEAO, qui a été récemment lancé en Guinée. Tout en adressant notre reconnaissance à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, nous lançons un appel à la communauté internationale, à travers le Conseil, pour une meilleure assistance à mon pays qui, au cours des pires moments des crises dans la sous-région, a déployé les efforts indispensables pour relever les défis.

La prévention et le règlement des conflits, de même que la consolidation de la paix doivent s'inscrire au coeur de notre action collective. Car sans la paix, la stabilité et la sécurité, aucun objectif de développement ne saurait être atteint. C'est pourquoi le Gouvernement guinéen, en coopération avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, envisage d'organiser une conférence sous-régionale sur le renforcement du bon voisinage et la consolidation de la paix et de la sécurité. Il s'agit là d'une perspective politique globale, qui s'avère nécessaire pour aboutir à une réflexion d'ensemble sur la sécurité en y intégrant une dimension humaine. Cette rencontre pourrait permettre aux participants d'adopter des mesures de confiance réciproque de nature à renforcer la solidarité, la paix et la sécurité au sein et entre les États membres de l'Union, par la signature d'un pacte de bon voisinage. Tout en sollicitant la contribution de la CEDEAO, je sais compter sur le soutien matériel et financier du Système des Nations Unies pour le succès de la conférence.

Je voudrais renouveler ici la disponibilité de mon pays, la République de Guinée, pour continuer de respecter sa tradition africaine d'hospitalité en apportant son assistance humanitaire aux populations de la sous-région en détresse et à oeuvrer sans relâche à la consolidation de la paix.

Pour terminer, ma délégation fonde l'espoir que nos travaux aboutiront à des résultats tangibles à la hauteur de l'attente de nos peuples.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La délégation de la Fédération de Russie se

félicite de l'initiative prise par le Ghana d'examiner, à cette séance du Conseil de sécurité, la question très urgente de la consolidation de la paix dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

Les événements récents survenus en Afrique ont clairement montré que le moyen le plus important de prévenir les conflits internes consiste à renforcer l'état de droit et à développer la démocratie et la bonne gouvernance. Tout ceci est essentiel pour les États d'Afrique de l'Ouest, y compris le Libéria, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau, où, d'après les statistiques de la Commission économique pour l'Afrique, plus de 2 millions de personnes sont mortes à la suite de conflits sanglants.

L'examen par le Conseil de sécurité des moyens de régler les situations actuelles de conflit en Afrique de l'Ouest a montré de façon tout à fait claire que les difficultés les plus grandes se rencontrent au moment de régler les problèmes liés la période de transition. Il y a des accords d'armistice et de trêve, mais ils ne sont pas pleinement mis en oeuvre. De nouveaux gouvernements sont mis en place mais ils sont systématiquement dépassés par les événements. Les activités dans le domaine de la législation sont lentes. Les calendriers des processus politiques ne sont pas respectés. Les délais fixés pour les élections sont systématiquement ignorés. Les programmes de désarmement et de démobilisation sont difficilement mis en oeuvre ou tout simplement bloqués. L'impunité donne lieu à la résurgence de violations à grande échelle des droits de l'homme et du droit humanitaire.

La Commission de consolidation de la paix nouvellement créée a un rôle à jouer dans le règlement des problèmes relatifs à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Elle s'est récemment mise au travail et a entrepris d'examiner l'aide à apporter à la Sierra Leone et au Burundi.

Pour régler ces problèmes de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest, il importe d'intensifier la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les initiatives prises par la CEDEAO en vue d'accomplir les tâches cruciales pour ses pays membres méritent tous les encouragements possibles. Il va de soi que sans l'appui concret des principaux pays bailleurs de fonds et des institutions financières internationales, ces initiatives sont vouées à l'échec. La gravité de la situation économique au Libéria, en Guinée-Bissau et en Sierra Leone pourrait

annuler les progrès accomplis par la communauté internationale vers le règlement définitif des conflits qui sévissent dans ces pays.

De notre point de vue, le redressement après les conflits et l'aide au développement doivent être les ingrédients majeurs de toute stratégie internationale d'établissement de la paix et de prévention des conflits sur le continent africain. Les programmes et les fonds des Nations Unies peuvent jouer un rôle essentiel dans les domaines de la surveillance et de l'analyse des risques d'apparition de conflits en Afrique. Dans les pays d'Afrique de l'Ouest qui se relèvent d'un conflit, il importe, à l'étape du redressement, de prévenir toute récurrence des crises en associant véritablement l'aide d'urgence aux efforts qui devraient suivre aux fins du développement durable sur le long terme et de l'insertion des groupes de population les plus vulnérables au sein de la société. Tout cela doit concourir à la réalisation de l'objectif principal : la stabilité politique dans les pays sortant d'un conflit.

En sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité et de Président en exercice du Groupe des Huit (G-8), la Fédération de Russie accorde une importance toute particulière au règlement des conflits africains ainsi qu'au soutien qu'elle apporte aux pays africains pour les aider à sortir de l'instabilité et pour œuvrer en faveur de leur épanouissement économique. La recherche de solutions à ces problèmes a occupé une place importante dans l'ordre du jour du sommet du G8 qui s'est tenu en juillet à Saint-Petersbourg.

Mon pays considère sa coopération avec l'Afrique dans un esprit d'ouverture, comme un partenariat fondé sur l'égalité et l'intérêt mutuel. C'est sur cette base que nous sommes prêts à participer à l'action internationale visant à renforcer le potentiel de consolidation de la paix de l'Afrique, étant entendu que l'aide internationale viendra compléter et non suppléer les mesures à prendre par les pays africains eux-mêmes.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue et vous remercier d'avoir fait le déplacement jusqu'à New York pour présider la séance d'aujourd'hui. Par ailleurs, nous remercions le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de sa présence. Je remercie également de leur exposé le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Secrétaire exécutif de la Communauté

économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Ces dernières années, le Conseil de sécurité examine de près les différentes situations de conflit et autres problèmes transfrontaliers qui sévissent dans la région de l'Afrique de l'Ouest. La majorité des pays constitutifs de la région, comme la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée-Bissau, ont atteint une certaine stabilité et avancent dans la bonne direction, celle de la reconstruction après un conflit. La Côte d'Ivoire, pour sa part, s'emploie activement à préparer les élections générales prévues pour octobre de cette année, qui marqueront un tournant décisif dans le processus de paix. L'amélioration de la situation à l'intérieur de ces pays crée des conditions favorables pour régler les problèmes complexes de l'Afrique de l'Ouest et elle aura des effets positifs sur la stabilité et le développement de la région dans son ensemble. Nous félicitons le système des Nations Unies, la CEDEAO, l'Union africaine et les autres organisations internationales concernées de leur rôle important à cet égard.

Malgré les progrès que je viens de décrire, la stabilité qui prévaut actuellement dans ces pays en conflit demeure extrêmement fragile et les exemples indiquant que les troubles risquent de reprendre ne manquent pas. De graves problèmes continuent de se poser, comme la prolifération d'armes légères illicites ou encore l'emploi d'enfants soldats et de mercenaires. Les programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion dans la société, ainsi que la réforme du secteur de la sécurité font l'objet de pénuries de financement. Dans le même temps, le marasme économique, le fort taux de chômage des jeunes et le nombre élevé de réfugiés continuent de poser de graves problèmes sociaux. En outre, la situation humanitaire qui règne dans certaines zones n'incite pas à l'optimisme. La région de l'Afrique de l'Ouest doit encore surmonter un grand nombre d'obstacles avant de parvenir à un véritable développement durable. À présent, la première des priorités est de poursuivre la consolidation de la paix si durement acquise et d'empêcher l'évaporation des résultats déjà obtenus tout en étudiant constamment les moyens efficaces d'atteindre le développement en Afrique de l'Ouest. Je voudrais à ce sujet m'arrêter sur les points suivants.

Premièrement, nous sommes favorables à l'élaboration d'une stratégie globale pour la consolidation de la paix dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, qui prenne pour point de départ les vues de la

région elle-même. La reconstruction après un conflit étant un exercice titanesque, il faudrait que les pays concernés conçoivent systématiquement des plans, notamment dans les domaines de la reconstruction nationale, de l'édification des institutions, de la réforme du secteur de la sécurité, de la réinstallation des ex-combattants, de la reprise économique et de l'emploi des jeunes tout en s'employant au maximum à préserver la stabilité interne. La reconstruction après les conflits doit poursuivre simultanément des objectifs à court et long terme, de façon que la grande majorité de la population jouisse des dividendes de la paix au fur et à mesure que celle-ci est consolidée par le développement. Indépendamment de l'appui et du concours de la communauté internationale, les efforts déployés par les gouvernements des pays concernés demeurent essentiels; il est primordial qu'ils aient le sentiment d'être partie prenante au processus. L'assistance fournie par la communauté internationale ne saurait remplacer leur action. Il convient également d'éviter une application trop rigide des modèles provenant de l'extérieur. Par ailleurs, il faut que les pays concernés coopèrent pleinement les uns avec les autres au règlement des questions transfrontalières et autres problèmes collectifs.

Deuxièmement, les organismes du système des Nations Unies, dont les institutions financières internationales, ainsi que les organisations régionales et sous-régionales, ont beaucoup à faire pour consolider la paix dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Ils doivent aider les pays concernés à se reconstruire en faisant ce qu'ils font de mieux, c'est-à-dire en fournissant un appui financier ou spécialisé. Le rôle unique que des organisations comme l'Union africaine et la CEDEAO jouent depuis quelques années témoigne d'une volonté admirable d'autonomie de la part des pays africains. La Chine appuie leur action et espère qu'elles parviendront à renforcer leur capacité afin de contribuer davantage encore à la promotion de la paix et du développement dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Dans son examen des situations régnant en Afrique de l'Ouest, le Conseil de sécurité devrait étudier les causes profondes des troubles et des conflits sans les traiter de manière parcellaire et isolée. De même, le Conseil devrait tenir compte des préoccupations particulières de nos camarades africains et faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il impose des sanctions, afin qu'elles ne nuisent pas au processus de paix.

Troisièmement, la Commission de consolidation de la paix, qui, depuis sa création, suscite de toutes parts un intérêt croissant et des attentes de plus en plus grandes, offre un nouveau cadre d'échanges et d'action en faveur de la reconstruction pacifique de l'Afrique de l'Ouest. Revêtant une importance historique pour l'Afrique de l'Ouest et pour tout le continent africain, la création de cette Commission va permettre l'élaboration systématique de stratégies de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. La question de la Sierra Leone figure déjà à son ordre du jour. Nous espérons que la Commission entamera ses travaux sur de bonnes bases et qu'elle accumulera les succès de manière à jouer un rôle plus important dans l'avenir. Les membres de la Commission, qui représentent différentes parties, peuvent soumettre des propositions concrètes et détaillées concernant la sécurité, l'économie, le secteur social et l'état de droit, des propositions qui sont fondées sur leur façon de voir les choses et qui tiennent compte de la situation réelle des pays concernés et des besoins des peuples. Tout cela aidera la Commission à accomplir son travail de façon progressive et méthodique.

Les problèmes de l'Afrique de l'Ouest, comme les autres problèmes qu'affronte le continent africain, se ramènent au développement. Aucune paix ne peut être véritablement garantie sans le développement. Pour établir une paix durable en Afrique de l'Ouest, il faut non seulement régler les problèmes qui se posent dans les points chauds de la région, mais aussi faire des efforts substantiels pour aider les pays de la région à s'attaquer aux causes fondamentales des problèmes et à résoudre ceux qui se posent en matière de développement.

La paix et le développement dans cette région ont une influence positive sur la paix et le développement dans l'ensemble du continent africain et dans le monde entier. Par conséquent, l'ONU doit, en active coopération avec les pays de la région, s'efforcer davantage de promouvoir le développement durable de manière à concrétiser les importants résultats du Sommet mondial de l'an dernier concernant le développement de l'Afrique. Entre temps, il faut prêter plus d'attention au facteur africain dans les diverses mesures de suivi.

La Chine est favorable au renforcement de la coordination entre les diverses missions des Nations Unies dans cette région et espère que les Représentants spéciaux du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest contribueront à faciliter cette coordination.

La Chine est prête à s'associer à la communauté internationale pour contribuer à résoudre les problèmes transfrontaliers de l'Afrique de l'Ouest et à consolider la paix dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

M. Mayoral (Argentine) (*parle en espagnol*) : L'Argentine tient à remercier la délégation du Ghana d'avoir organisé ce débat public sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Nous saluons la présence du Ministre Nana Addo Dangwa Akufo-Addo, qui conduit nos délibérations. Nous reconnaissons et saluons la participation, également, du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ahmedou Ould-Abdallah. Nous remercions aussi le Secrétaire exécutif de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, M. Ibn Chambas. Nous les remercions de leurs déclarations et de leur activité au service des Nations Unies.

Ma délégation attache une grande importance aux problèmes dont nous débattons aujourd'hui. Malheureusement, aujourd'hui, ils ne reçoivent pas la visibilité ni la transparence qu'ils méritent parce que la presse se concentre sur d'autres événements qui se situent dans d'autres secteurs géographiques, comme c'est le cas aujourd'hui avec le conflit du Moyen-Orient.

Nous voudrions néanmoins souligner que la région de l'Afrique de l'Ouest, qui comprend 15 pays et plus de 260 millions d'habitants répartis sur un territoire de 5 millions de kilomètres carrés, a une grande importance politique et économique non seulement pour le continent, mais pour le monde entier. Certains de ces pays ont réussi à opérer une transition satisfaisante du conflit à l'instauration de régimes constitutionnels et démocratiques, comme c'est le cas du Libéria, de la Sierra Leone et de la Guinée-Bissau. D'autres, comme la Côte d'Ivoire, se sont engagés sur la voie de l'établissement d'un régime politique analogue. Toutes ces situations, qui ont chacune leurs propres caractéristiques, ont exigé de grands efforts et sacrifices aussi bien que l'engagement tant des parties régionales que de la communauté internationale dans son ensemble afin d'assurer la paix, la sécurité et le développement durable.

Si chaque situation diffère, elles comportent aussi des éléments communs. En premier lieu, nous ne devons pas oublier que ces pays partagent un passé colonial qui a évidemment influé sur les faiblesses institutionnelles dont souffrent ces nouveaux États. Parmi les autres éléments communs à ces crises et aux

défis qu'affrontent ces pays, il faut citer les possibilités limitées de croissance économique, la nécessité de renforcer et d'affirmer l'autorité de l'État, une expérience limitée de la gestion des affaires publiques et aussi, malheureusement, la corruption.

Dans certains cas se pose encore la question du retour des réfugiés et des personnes déplacées; les réformes nécessaires dans les secteurs de la sécurité; le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants; les activités transfrontalières illicites; la situation humanitaire inquiétante qui persiste dans de vastes zones de la région; le rôle crucial de la justice et la lutte contre l'impunité pour les graves crimes commis dans le passé; et la nécessité d'éduquer et de respecter les droits humains.

Pour toutes ces raisons, nous croyons nécessaire d'adopter une approche coordonnée dans la recherche de solutions durables aux conflits de la région, des solutions qui promeuvent la capacité des institutions nationales de s'attaquer à leurs causes fondamentales dans le cadre d'un processus de consolidation de la paix. À cet égard, il importe de souligner la précieuse contribution de parties régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les avantages de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales comme l'a démontré l'expérience faite avec la CEDEAO.

Il vaut aussi la peine de mentionner la contribution que peut apporter dans l'avenir la Commission de consolidation de la paix s'agissant d'aider à édifier une paix durable, à empêcher les nations de retomber dans un conflit et à évaluer l'existence des éléments indispensables à la stabilité, depuis l'assistance humanitaire immédiate jusqu'à la situation sécuritaire et aux efforts des pouvoirs établis pour renforcer leurs capacités nationales – pour ne mentionner que quelques-uns de ces éléments.

Il sera nécessaire que toutes les parties impliquées fassent le maximum pour servir la paix et la réconciliation nationale en Afrique de l'Ouest. C'est seulement au prix d'efforts coordonnés reconnaissant le rôle premier de chaque gouvernement et de chaque peuple dans la mise en place de conditions propices à la croissance que nous réussirons à inverser les conséquences négatives des conflits que la région a connus durant la décennie écoulée. C'est ainsi seulement que nous laisserons derrière nous la fragilité persistante de certains pays de la région et recueillerons les fruits d'une paix durable.

Une fois de plus, l'Argentine vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat. Nous réaffirmons que nous sommes prêts à coopérer à cette entreprise.

Enfin, nous voudrions remercier la délégation du Ghana du projet de déclaration présidentielle qu'elle a préparé, et nous nous déclarons de nouveau prêts à le soutenir.

M^{me} Løj (Danemark) (*parle en anglais*): Permettez-moi de commencer en vous remerciant, Monsieur le Président et Monsieur le Ministre des affaires étrangères, d'avoir organisé cette réunion et centré notre attention sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest; c'est une initiative qui nous remplit d'espoir mais en même temps nous rappelle que les premières étapes de l'établissement de la paix sont fragiles et exigent des soins constants.

Avant de poursuivre, je dois m'associer à la déclaration que va faire la Finlande au nom de l'Union européenne.

Les conflits en Afrique de l'Ouest ont prélevé un terrible tribut en vies humaines, ainsi que sur le bien-être et le développement, non seulement dans les pays directement touchés, mais aussi dans les États voisins. Les guerres du Libéria et de la Sierra Leone ont tragiquement démontré comment le conflit et la faillite de l'État sont contagieux et comment ils laissent une empreinte mortelle en déstabilisant les pays voisins.

Je voudrais tout d'abord m'arrêter sur trois domaines qui, selon nous, demandent une attention particulière : un maintien de la paix avec un plus fort accent sur la consolidation de la paix; l'appropriation, la direction et les partenariats des processus de paix et le rôle des femmes dans la consolidation de la paix.

En Afrique de l'Ouest, nous assistons à une coopération accrue en matière de maintien de la paix au-delà des frontières, mais les choses peuvent encore être améliorées. Une meilleure mise en commun des ressources opérationnelles, y compris les capacités de police, et des procédures de transfert des contingents plus souples n'en sont que deux exemples. Les manières de permettre aux soldats de la paix d'opérer véritablement en franchissant les frontières devraient également être explorées plus avant. Cela pourrait contribuer à surveiller les flux d'armes, de ressources naturelles illégalement exploitées ainsi que la traite des êtres humains, entre autres.

Mais un maintien de la paix plus efficace ne représente qu'un premier pas dans les situations d'après-conflit. Une approche sensiblement plus durable doit consister à veiller à ce que les institutions nationales responsables de la sécurité soient en place très tôt dans le processus de transition. La formation et le développement des capacités des polices nationales font déjà parties de certaines missions intégrées, mais il est encore possible d'incorporer une approche plus large encore de la consolidation de la paix dans nombre des mandats des opérations de maintien de la paix. Ce faisant, nous pourrions instaurer et faciliter davantage le désarmement, la démobilisation et la réintégration; la réforme du secteur de la sécurité; l'état de droit et la justice. Examiner les meilleures pratiques en la matière pourrait être une tâche importante pour la Commission de consolidation de paix récemment créée.

En ce qui concerne l'appropriation, la direction et les partenariats, je voudrais souligner que l'Afrique, et notamment l'Afrique de l'Ouest, nous a permis d'acquérir des expériences utiles pour l'avenir. Les organisations régionales telles que l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont devenues des partenaires clés de l'ONU dans le domaine de la paix et de la sécurité. Des expériences récentes nous ont donné de multiples occasions d'œuvrer avec les dirigeants africains à la recherche d'un règlement pacifique des crises militaires. L'appropriation par l'Union africaine des efforts africains et internationaux est évidente et l'Union africaine a joué un rôle louable dans le regain d'élan en faveur, par exemple, du processus de paix en Côte d'Ivoire. En outre, le nouveau Groupe international de travail a joué un rôle central pour veiller à la coordination et à l'unité indispensables au niveau régional et international.

Par l'intermédiaire de son Programme pour la paix en Afrique, le Danemark a décidé de consacrer plus de 40 millions de dollars sur une période de cinq ans à l'appui des efforts africains en vue de garantir la paix et la stabilité sur le continent. Avec ce programme, nous apportons notre soutien à l'Union africaine, ainsi qu'à d'autres organisations régionales, comme la CEDEAO, afin qu'elles renforcent leurs capacités de préparation et de prévention des crises, ainsi que celles de gestion des crises et de réaction. En outre, nous appuyons le renforcement de la coopération avec la société civile, qui offre de multiples ressources, allant de l'alerte précoce au règlement des conflits, encore inexploitées.

Enfin, je voudrais plaider en faveur d'un accent plus fort sur le rôle des femmes dans le règlement des conflits et la consolidation de la paix. Les femmes participent depuis longue date aux efforts fournis à la base pour diminuer l'hostilité et entamer la reconstruction et la réconciliation. Pourtant les femmes tendent à ne prendre qu'une faible part dans les processus officiels de paix et de négociations. Ce sont sur les femmes et les enfants que la guerre a les plus durs effets. Ce sont eux les plus vulnérables lorsque les guerres détruisent des sociétés tout entières, que l'infrastructure socioéconomique s'effondre et que la sécurité la plus élémentaire n'est même plus assurée. Dans de telles situations de conflit, les femmes jouent des rôles multiples. Elles deviennent chefs de famille et elles font tenir leurs communautés debout. Lorsque l'on s'efforce d'asseoir une paix durable, il faut reconnaître que, dans tous les cas, les initiatives d'après-conflit obtiennent de meilleurs résultats lorsque les femmes ont la possibilité de poursuivre l'expérience acquise et de devenir une partie intégrante et égale de la réalisation de la paix.

M. Vassilakis (Grèce) (*parle en anglais*): Je voudrais en premier lieu vous souhaiter la bienvenue, Monsieur le Président, à New York et au Conseil de sécurité et vous remercier d'être venu personnellement vous exprimer sur cette question. Nous vous remercions d'avoir pris l'initiative de convoquer le débat thématique d'aujourd'hui, car il est véritablement très important d'examiner la situation en Afrique de l'Ouest sous un angle régional. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Secrétaire exécutif de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de leurs exposés.

La Grèce souscrit pleinement à la déclaration qui sera prononcée ultérieurement par la Représentante permanente de la Finlande, au nom de l'Union européenne.

Les efforts civils et militaires déployés à l'issue d'un conflit, tant par les acteurs internes qu'externes, sont fondamentaux pour la consolidation de la paix. Leur but devrait être d'empêcher la résurgence du conflit et d'instaurer les conditions d'une paix et d'un développement durables. De tels efforts s'opposent à d'importants obstacles en termes de politique politicienne et d'orientation des politiques, ainsi qu'à des difficultés institutionnelles et financières, en particulier en Afrique. Ces obstacles sont en outre distincts et spécifiques selon les régions du continent.

En Afrique de l'Ouest, nous sommes confrontés à une insuffisance très réelle de cohérence entre les politiques et les stratégies de consolidation de la paix, ce qui est un obstacle majeur à leur réussite. Les efforts de consolidation de la paix sont considérablement freinés par la fragmentation institutionnelle, ainsi que par le manque de ressources. L'absence de cohérence et de coordination des efforts multilatéraux conduit souvent les acteurs individuels à poursuivre leurs intérêts personnels, diminuant ainsi les chances de réussite globale.

En Afrique de l'Ouest, si nos chiffres sont corrects, 60 % de la population a moins de 30 ans. C'est un fait bien connu que ces jeunes sont souvent marginalisés et sans emploi et qu'il est facile de les recruter pour faire la guerre. En fait, on peut dire que pour les 10 dernières années, dans de nombreuses régions de l'Afrique de l'Ouest, le premier employeur a été la guerre civile, en particulier au Libéria. Résoudre ce problème est un défi à long terme qui continue de freiner les efforts de consolidation de la paix.

Nous espérons que nombre de ces défis seront abordés de manière efficace par la Commission de consolidation de la paix, dont l'objectif général est de réduire les chances de voir un pays retomber dans la violence après un accord de paix. En ayant choisi la Sierra Leone comme l'un des premiers cas examinés, le Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix a indiqué l'importance que revêt l'Afrique de l'Ouest dans cet effort.

Toutefois, nous estimons que notre approche de ces questions liées à la consolidation de la paix gagnerait en efficacité si elle était formulée dans un cadre régional. Dans de telles circonstances, la consolidation de la paix dans un pays n'a guère de chance de réussir si les pays voisins demeurent en guerre ou si les efforts de paix ne sont pas harmonisés.

À ce jour, les approches en matière de consolidation de la paix, les instruments et les arrangements en matière de financement n'ont que rarement été élaborés de manière à traiter de la nature régionale des conflits en Afrique de l'Ouest, et les efforts de paix consentis de manière séparée n'ont pas été coordonnés ni ordonnés. Le Conseil de sécurité a commencé à reconnaître cette composante régionale et l'interaction qui existe entre les différents efforts entrepris dans chaque pays séparément. Il est très important de coordonner les activités des différentes

missions et bureaux des Nations Unies dans les pays de la région de manière à ce que, grâce à ces efforts conjoints, nous obtenions les meilleurs résultats possibles. Nous espérons que très prochainement la Commission de consolidation de la paix avancera également dans cette direction et intégrera tous les pays de la région qui sortent d'un conflit dans un effort stratégique régional de consolidation de la paix.

L'accent sur le maintien de la paix est une tâche à court terme. Il vise à stabiliser une situation d'immédiate sortie du conflit, à assurer la sécurité et à surveiller les cessez-le-feu et les accords de paix. Les politiques de développement, à l'inverse, ont un aspect plus global et à plus long terme. La consolidation de la paix se situe entre le maintien de la paix et le développement, puisqu'elle s'attaque aux défis à moyen terme, à savoir celui de la consolidation de la paix existante et de l'édification des bases du développement à venir.

Il y a toutefois un aspect à court terme dans la consolidation de la paix, en particulier en Afrique. Elle exige des ressources et des investissements financiers à la fois immédiats et importants. En Afrique de l'Ouest, l'insuffisance des fonds demeure un obstacle important aux efforts de paix et de développement.

L'assistance externe n'est qu'un outil temporaire et à court terme, qui doit disparaître graduellement et être remplacé par des bases solides de développement économique durable dans chaque pays. En Afrique de l'Ouest, les activités importantes réalisées dans ce secteur devraient comprendre : la gestion transparente et responsable des ressources naturelles; la lutte contre le chômage des jeunes; la relance de l'économie; le partage des richesses et la distribution équitable des ressources; la croissance économique à long terme et les investissements; la fourniture de services d'éducation, de santé et de services sociaux; la réforme des secteurs bancaire et financier. La Commission de consolidation de la paix doit travailler en étroite coopération avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, les autorités nationales et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest pour atteindre ces objectifs.

Pour terminer, les défis qu'engendre la consolidation de la paix en Afrique sont immenses; toutefois, les avantages sont inappréciables. De façon générale, le succès dépendra de la mise à disposition de ressources suffisantes, ainsi que de la longévité et de la force de l'engagement politique. Il dépendra également

de l'application des éléments les plus pertinents de consolidation de la paix. Enfin, le succès sera tributaire de la mise au point d'une stratégie plus efficace dans l'application des éléments appropriés de consolidation de la paix dans la région.

M. Ruiz Rosas (Pérou) (*parle en espagnol*) : Le Pérou salue votre présence, Monsieur le Ministre. Nous vous félicitons de la façon dont la délégation ghanéenne préside les travaux du Conseil de sécurité et d'avoir pris l'initiative de saisir le Conseil de la question de la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Nous nous félicitons également de la présence, ce matin, du ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire et du Secrétaire général des affaires étrangères de la Guinée. Nous remercions le Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest de leur intervention.

Ce débat nous donne l'occasion d'examiner ce problème dans son ensemble, dans une région où la modification des variables politiques, sociales, économiques et sécuritaires d'un État peut avoir une incidence immédiate sur ses voisins. Ma délégation souhaite, dans son intervention, mettre en évidence cinq aspects de l'établissement et de la consolidation de la paix dans cette partie du continent africain.

Premièrement, nous pensons que nous ne devons pas confondre calme et paix. Le calme est superficiel et ne constitue qu'une absence fugace de violence armée. La paix va au-delà et correspond à une interaction sociale fondamentale et harmonieuse. L'histoire récente nous a montré qu'à cause de cette perception erronée, les forces de maintien de la paix sont trop vite retirées; que des conflits apparemment éteints reprennent; et que les populations concernées n'ont pas confiance dans l'efficacité des processus de paix.

Deuxièmement, cette interaction sociale harmonieuse ne peut persister que si l'on veille constamment à vaincre les causes des conflits, c'est-à-dire si l'on prête davantage d'attention aux besoins les plus élémentaires de la population et à la viabilité des économies à long terme. Ces économies sont principalement fondées sur la production de biens d'une valeur ajoutée limitée. En outre, les recettes budgétaires ne suffisent pas toujours à satisfaire les besoins de l'appareil administratif, ce qui limite le contrôle que peut exercer l'État sur l'ensemble de son territoire. Par ailleurs, le taux de croissance

démographique est supérieur à celui de la croissance économique. De même, les ressources naturelles peuvent également être un facteur de différend, d'autant plus dans un contexte d'hétérogénéité sociale ou culturelle.

Tant que cette situation persiste, cette situation de pauvreté comme l'a bien dit le Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, il ne pourra y avoir de processus de consolidation de la paix durable. Il ne fait aucun doute que la communauté internationale a l'obligation d'apporter toute l'aide et tout l'appui qu'elle peut accorder.

En ce sens, nous pouvons répartir les problèmes de la consolidation de la paix dans cette région en trois domaines : le domaine de la sécurité; celui des institutions publiques et de l'état de droit, ces deux domaines ont retenu principalement l'attention du Conseil de sécurité à travers les opérations de maintien de la paix; et, par ailleurs, le domaine socioéconomique qui, dans la plupart des cas, a souffert d'un manque d'attention, ce qui, dans la pratique, a retardé le redressement économique de ces pays, qui permet de répondre à des besoins sociaux essentiels et de contribuer à la stabilité politique. C'est ce défi que doit relever la Commission de consolidation de la paix, qui vient d'être créée.

Par conséquent, pour équilibrer ces domaines, il est indispensable de prendre des mesures concrètes visant à renforcer les premières tentatives axées sur la stabilisation économique et la promotion du développement de l'Afrique de l'Ouest. Il faut notamment étendre les exonérations de droits de douane et les facilités d'accès des produits à d'autres marchés, effacer totalement ou reconvertir la dette extérieure, promouvoir les investissements étrangers et assister les investisseurs étrangers; obtenir des organismes financiers internationaux qu'ils s'engagent à améliorer les services publics de base et l'infrastructure; assurer l'accès des aux sciences et à la technologie, entre autres.

Troisièmement, en ce qui concerne l'exploitation illicite des ressources naturelles en tant que source de financement des mouvements armés, phénomène récurrent dans la région, la mise en place de mécanismes de certification de la chaîne de production et commercial des produits de base, tels que le caoutchouc, le bois ou le cacao, notamment, peut réorienter ces activités de façon que les bénéficiaires en soient l'ensemble de la population et contribuer à

augmenter les recettes fiscales. Le processus de Kimberley constitue sans aucun doute une référence pour la mise en place de mécanismes de ce genre.

Tout cela doit se faire parallèlement à l'adoption de mesures visant à renforcer les institutions publiques, le pouvoir judiciaire, la démocratie et les mécanismes électoraux, la promotion du respect des droits de l'homme et la réforme du secteur de la sécurité, y compris, dans ce domaine, la lutte contre le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre. À cet égard, il faut renforcer les mécanismes du dialogue politique, notamment ceux qui relèvent des traditions ancestrales, et promouvoir les programmes scolaires en faveur de la paix et du développement.

Enfin, le Pérou est convaincu que la détermination des dirigeants et la volonté des autorités de chaque pays et de la société civile sont essentielles pour l'ensemble du processus de pacification. À cet égard, les instances régionales, comme, dans ce cas, la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui se penche sur le développement socioéconomique, ou de l'Union africaine, dans les domaines de la paix et de la sécurité, doivent rester très actives. Ces instances ont contribué progressivement à endiguer les diverses crises de la région et doivent continuer à promouvoir la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest.

M. Duclos (France) : Monsieur le Président, je vous remercie de nous avoir réunis aujourd'hui pour rester mobilisés sur un sujet important.

Ma délégation s'associe totalement à la déclaration qui va être faite par l'Ambassadrice de la Finlande au nom de l'Union européenne.

J'ajouterai cependant une ou deux remarques. Tout d'abord, une remarque personnelle pour vous dire le plaisir que j'ai de vous retrouver aujourd'hui et de retrouver autour de cette table un certain nombre de visages amis. Il y a trois ans, vous m'aviez accueilli dans votre capitale avec l'ensemble des membres du Conseil de sécurité. Il y a trois ans, Charles Taylor était encore au pouvoir et à cette époque, nous nous interrogeons avec angoisse sur la manière de le faire partir. La Sierra Leone était encore en état de choc et sa société était véritablement dans le chaos. La Côte d'Ivoire était au bord de la guerre. C'était donc un moment de grande inquiétude pour l'ensemble de la région et nous étions tous conscients que, dans cette région, chaque pays ou chaque situation ou chaque crise est une pièce d'un puzzle, avec cette particularité

que si une ou deux pièces sont malades, la maladie se propage à l'ensemble du puzzle.

Trois ans plus tard, incontestablement, les choses vont mieux. Taylor est à la place qui aurait déjà dû être la sienne depuis longtemps. Au Libéria, il y a des autorités de transition légitimes qui prennent les choses à bras le corps. En Sierra Leone on voit un renouveau. Il est très prometteur que la Commission de consolidation de la paix ait choisi ce pays comme l'un des premiers sur lesquels elle va concentrer ses efforts. Enfin, en Côte d'Ivoire, les progrès sont trop lents, il y a trop de va-et-vient : on accepte un jour ce que l'on reprend le lendemain.

Ceci dit, globalement, au cours de ces trois dernières années, nous avons réussi à contenir les risques d'aggravation de la crise et le processus va malgré tout dans le bon sens. Qu'il me soit permis, en tant que Français, d'émettre évidemment des vœux très ardents pour que dans les prochaines semaines ou les prochains mois nos amis ivoiriens fassent preuve, chacun d'entre eux, de suffisamment de sens des responsabilités pour que les échéances prévues se déroulent dans de bonnes conditions. Si tel est le cas, je crois que, en quelque sorte, la région sera parvenue à la fin d'un cycle, d'un cycle de troubles, de désordres et de violence qui aura été surmonté petit à petit. La réunion d'aujourd'hui est donc pour nous une occasion de lancer une réflexion sur ce que pourrait être le cycle d'après : quel nouveau cycle? Pour lancer la réflexion, j'énoncerai quelques points.

Premier point, il faut préserver l'acquis de la CEDEAO, car les succès que nous avons connus depuis trois ans sont dans une large mesure dus à l'action de certains chefs d'État ou de certains pays, comme cela a été dit, et aussi à cette structure, la CEDEAO, qui a fait preuve d'une très grande capacité à s'adapter aux situations dans un partenariat fort avec les Nations Unies, et notamment avec le Conseil de sécurité. Cela doit être conservé et développé car il faut dire que, sur certains problèmes transrégionaux et transfrontières, nous n'avons pas fait tout notre travail à la maison. Il y a encore beaucoup de choses à faire, notamment si nous voulons éviter que le problème des réfugiés, pour prendre un exemple, ne vienne déstabiliser certains pays, par exemple, la Guinée, dont nous avons écouté tout à l'heure un représentant. Donc, le premier axe est : consolider les acquis de la CEDEAO et de son partenariat avec les institutions internationales.

Le deuxième axe est : développer la gouvernance. En effet, Monsieur le Président, vous l'avez dit vous-même, à l'origine des troubles qu'a connus la région, il y avait en particulier un grave problème de gouvernance.

Le troisième axe est : investir dans la jeunesse et investir dans la mondialisation. Je crois que M. Ould-Abdallah a eu parfaitement raison de signaler l'extraordinaire potentiel, à la fois, de promesses et de dangers que constitue l'immense jeunesse de cette région. C'était d'ailleurs le thème de la rencontre Afrique-France, tenue à Bamako au mois de décembre dernier. C'est une jeunesse qui, comme l'a intelligemment et symboliquement fait remarquer M. Ould-Abdallah, est branchée sur la mondialisation. De même que chaque situation dans la région est un élément du puzzle régional, cette région est un élément du puzzle mondial. Jusqu'à présent, la région n'a connu que les aspects négatifs de la mondialisation. Maintenant, dans le cycle nouveau, il faut qu'elle ait accès aux aspects positifs, pour le bénéfice de la jeunesse et grâce à la jeunesse.

Est-ce que ce nouveau cycle nécessitera une autre forme de partenariat entre la région et les institutions internationales? Je n'ai pas d'élément de réponse. Peut-être est-ce un peu prématuré. Dans tous les cas, c'est l'un des points sur lesquels il sera intéressant de réfléchir dans les prochains mois. Avant d'en arriver là, ayant un peu ouvert les perspectives sur ce que pourrait être notre travail commun, je voudrais revenir sur une note de réalisme. Avant de pouvoir véritablement engager ce nouveau cycle d'espoir et de promesses, il faut que nous achevions, dans de bonnes conditions, le cycle qui, espérons-le, se referme aujourd'hui. Pour cela, je l'ai dit, l'un des points de passage obligés, l'une des portes nécessaires à franchir, est que le processus de paix en Côte d'Ivoire, j'en exprime à nouveau le vœu, puisse s'achever dans les conditions que la communauté internationale soutient et qu'elle a encore rappelées il y a deux jours par la déclaration prononcée par le Représentant du Ghana en tant que Président du Conseil de sécurité.

M. Ikouebe (Côte d'Ivoire) : Monsieur le Président, je voudrais vous dire ma fierté de vous voir présider cette séance et vous féliciter personnellement, ainsi que l'ensemble de la délégation ghanéenne de l'heureuse initiative de la convocation de ce débat public sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Je salue la présence parmi nous d'éminentes personnalités venues de la sous-région de l'Afrique de

l'Ouest et d'autres horizons, comme le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Qatar.

Il s'agit manifestement d'une occasion opportune pour le Conseil d'évaluer le chemin parcouru pour raffermir la paix et la sécurité dans cette région qui a connu certaines des tragédies humaines les plus sanglantes de notre continent. Ce faisant, le Conseil poursuit les initiatives heureuses qu'il a engagées par le passé pour faire face aux graves crises qui secouent cette région et répondre aux aspirations des peuples concernés, aspirations à la paix, à la sécurité et au mieux-être.

Pendant des années, l'Afrique de l'Ouest a été le symbole de la paix et de la stabilité, un modèle d'intégration économique, avant de sombrer dans d'atroces guerres civiles qui ont dévasté des pays comme le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée-Bissau et, aujourd'hui encore, la Côte d'Ivoire, autrefois considérée comme le poumon économique et le phare d'une région pleine de promesses.

Le fait pour nous de parler aujourd'hui de consolidation de la paix dans des pays comme le Libéria ou la Sierra Leone constitue non seulement un motif de satisfaction mais également une raison d'espérer pour les autres pays encore en conflit. Nous pouvons en effet nous féliciter des résultats enregistrés au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée-Bissau pour panser les blessures du passé, asseoir la démocratie et engager une dynamique de paix durable malgré les écueils qui restent à surmonter.

Le retour à l'ordre constitutionnel dans ces pays à l'issue d'élections démocratiques crédibles n'est pas la moindre de ces avancées qu'il nous faut saluer. Tout le monde a encore en mémoire le symbole qu'a constitué l'élection de M^{me} Johnson-Sirleaf à la présidence du Libéria. Une telle évolution a permis d'entrevoir des perspectives favorables en matière de stabilité politique et de relance économique.

Toutefois, nous demeurons préoccupés par la persistance dans certains de ces pays d'un certain nombre de facteurs déstabilisants comme la circulation illicite d'armes légères, le phénomène des enfants soldats, la pauvreté, le chômage des jeunes, la corruption, les lacunes du système judiciaire et le manque de ressources.

En Côte d'Ivoire, nous ne parlons pas encore de consolidation de la paix mais de recherche de solutions de sortie de crise. Le Conseil de sécurité vient à cet

égard d'adopter une déclaration présidentielle (S/PRST/2006/37) qui reflète les principales préoccupations de la communauté internationale face à cette situation pleine d'incertitudes.

Puisque nous sommes à la recherche de stratégies viables, je voudrais rappeler que l'examen des problèmes de consolidation de la paix doit nécessairement nous conduire à nous appuyer sur le rapport – toujours actuel – du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (S/1998/318). Examinant l'application des recommandations contenues dans ce rapport, l'Assemblée générale a adopté, l'année dernière, la résolution 60/223 dont je voudrais ici rappeler quelques idées-force. D'abord, la nécessité pour les États Membres et les organismes des Nations Unies de considérer l'application de ces recommandations comme une priorité. En outre, les efforts coordonnés, soutenus et intégrés devant être poursuivis par les organismes des Nations Unies, les États Membres, les organisations régionales et sous-régionales, ainsi que les institutions financières internationales et régionales dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

D'autre part, la détermination de l'Union africaine de renforcer sa capacité de maintien de la paix et de conduire les activités de maintien de la paix sur le continent en étroite coordination avec les Nations Unies, conformément au Chapitre VIII de la Charte et ici, je voudrais noter avec satisfaction la création du Conseil de paix et de sécurité au sein de l'Union africaine et également les efforts en vue de mettre en place un système continental d'alerte rapide et une capacité de médiation renforcée.

Il y a également l'appui à la Commission de consolidation de la paix nouvellement créée et nous notons à cet égard avec plaisir qu'un pays de la sous-région, la Sierra Leone, est choisie comme terrain d'expérimentation.

Il y a également la nécessité pour la Commission de l'Union africaine, le Secrétariat du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, le Secrétariat des Nations Unies de coordonner leur action pour exécuter un programme, dirigé par les Africains, découlant du cadre stratégique pour la reconstruction après les conflits que l'Union africaine met au point aux fins de la consolidation de la paix et la reconstruction après les conflits. Il y a enfin l'aide à apporter aux pays africains sortant d'un conflit pour

rétablir la sécurité, assurer le retour des personnes déplacées et des réfugiés, promouvoir les droits de l'homme et accroître les activités productrices de revenus, en particulier au profit des jeunes et des ex-combattants. Toutes ces préoccupations sont prises en compte dans le projet de déclaration qui nous est présenté aujourd'hui. C'est pourquoi ma délégation appuie fortement ce projet qui contient tous les éléments d'une approche réaliste et dynamique du problème posé.

Le processus de consolidation de la paix requiert en effet une approche concertée devant induire une coopération renforcée entre tous les acteurs impliqués. Il s'agit d'abord des États concernés qui doivent affronter de manière collective des problèmes comme ceux des enfants soldats, de l'exploitation illégale des ressources naturelles, de la mise en œuvre des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, de la circulation illicite des armes légères, etc. Il s'agit également pour les différentes missions et institutions des Nations Unies dans la sous-région d'agir de façon concertée et intégrée. C'est le lieu de souligner que le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest a un rôle majeur à jouer dans la mise en œuvre d'une telle approche et, à cet égard, je voudrais remercier M. Ahmedou Ould-Abdallah pour la brillante intervention qu'il nous a présentée ce matin.

Enfin, ma délégation se félicite de l'excellente coopération qui existe entre les Nations Unies, l'Union africaine, la CEDEAO et les États de la sous-région dans la réalisation des objectifs de paix, de sécurité et de développement en Afrique de l'Ouest. C'est une des préoccupations majeures de l'Union africaine, et le Président Denis Sassou Nguesso, Président en exercice de l'Union, sait à quel point le relèvement de l'Afrique de l'Ouest constitue un apport crucial pour l'évolution générale et le devenir de notre continent.

M. Burian (Slovaquie) (*parle en anglais*) : La Slovaquie souscrit pleinement à la déclaration qui sera prononcée sous peu par le représentant de la Finlande au nom de l'Union européenne. Par conséquent, Monsieur le Président, je limiterai ma déclaration aux remarques suivantes et, comme vous l'avez suggéré, je ferai circuler la version longue sur papier.

Je voudrais d'abord saisir cette occasion, Monsieur le Président, pour vous féliciter, ainsi que la délégation ghanéenne, d'avoir organisé cet important débat. Nous sommes convaincus qu'il constituera une

contribution importante pour ce qui est d'apporter une réponse aux questions de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest. Nous nous félicitons de la présence à notre séance des ministres des pays de l'Afrique de l'Ouest et de la participation au débat de M. Chambas, Secrétaire exécutif de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

À cet égard, nous voudrions souligner le rôle important que joue la CEDEAO pour ce qui est de renforcer la coopération, les relations de bon voisinage et la confiance entre les pays de l'Afrique de l'Ouest. La coopération et l'intégration régionales constituent, selon nous, la meilleure manière d'assurer la consolidation de la paix et la prévention des conflits. Cette démarche est une garantie de pérennité et d'adoption de solutions à long terme. La CEDEAO incarne les efforts de coopération et l'appropriation aux niveaux local et sous-régional pour ce qui est de régler les défis et les problèmes communs. À cet égard, nous appuyons le renforcement de ses mécanismes et de ses capacités pour poursuivre la réalisation de la paix dans la région et pour approfondir l'interaction et la coopération avec l'Organisation des Nations Unies à cette fin.

Malgré les progrès importants réalisés en matière de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest ces dernières années, il reste encore dans la région de nombreux problèmes à régler et de nombreux défis à relever.

Premièrement, il nous faut venir à bout des implications transfrontières des conflits, notamment les conséquences destructrices du trafic transfrontière des armes, des mouvements des groupes rebelles, etc. Ils constituent une menace majeure pour la paix de la région; comme nous en avons été témoins par le passé, un conflit dans un pays peut embraser la sous-région tout entière. C'est pourquoi, nous pensons que ces menaces ne peuvent être traitées de manière efficace que par des efforts de coopération au niveau régional.

À l'heure actuelle, notre principale préoccupation porte sur la situation explosive qui règne en Côte d'Ivoire. Dans ce contexte, nous demandons aux principaux acteurs en Côte d'Ivoire d'intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre la feuille de route et leurs propres engagements pris, il y a un mois, à Yamoussoukro. Les efforts déployés par le Premier Ministre Bany devraient revoir le plein appui de tous les voisins et pays de la région, dans le but de renforcer davantage la stabilité en Afrique de l'Ouest.

Deuxièmement, les peuples de la région vivent dans une pauvreté généralisée et leurs pays sont parmi les plus pauvres du monde. L'une des raisons de cette situation est l'exploitation illégale des ressources naturelles. Elle n'a pas seulement contribué à financer les guerres, mais aussi à priver les populations des pays de l'Afrique de l'Ouest de leurs sources potentielles de richesse et de prospérité. Si nous parlons de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest, nous devons aussi parler de la consolidation économique de la région.

Troisièmement, tant la consolidation de la paix que la consolidation économique sont liées au renforcement de la démocratie, de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme. Nous nous félicitons de voir que la majorité des gouvernements de la région est issue d'élections démocratiques. En particulier, nous voudrions saluer les peuples de la Sierra Leone, de la Guinée-Bissau et du Libéria d'avoir choisi cette voie après des années de conflit violent.

Nous sommes persuadés que la Commission de consolidation de la paix jouera un rôle important à l'appui des processus de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Nous nous félicitons donc de voir que la Sierra Leone a été l'un des premiers pays inscrits à son ordre du jour.

Nous pensons qu'il est crucial que la communauté internationale soutienne de manière appropriée les processus de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest en accordant à la fois les conseils de ses experts et une aide au développement. L'appui des donateurs est fondamental et impératif. Il ne peut, toutefois, se substituer aux réformes nécessaires pour garantir le développement durable d'un pays. Pour y parvenir, il faut pouvoir compter sur la sécurité et un environnement économique et juridique stable. Le renforcement des institutions se révèle d'une importance cruciale à cet égard. L'appropriation de ces processus par les pays concernés est déterminante et apparaît en fait être une condition essentielle au succès.

Les élections démocratiques, la lutte contre la corruption, la mise en œuvre de politiques et de réformes économiques solides, le renforcement de l'état de droit et la réforme du secteur judiciaire contribuent à accroître la stabilité, à attirer les investissements étrangers et à encourager la croissance des industries et des entreprises locales.

Du point de vue de la sécurité nationale, la réforme du secteur de la sécurité est prééminente. L'interprétation commune de la communauté internationale est qu'un secteur de la sécurité mal dirigé et non réformé constitue un obstacle déterminant à la promotion du développement durable, de la démocratie et de la paix et est l'une des principales raisons pour lesquelles les pays, après une courte période de relative stabilité, replonge dans le conflit.

Le mois dernier à Bratislava, nous avons organisé un atelier d'experts sur la réforme du secteur de la sécurité et nous sommes actuellement en train de préparer une série de tables rondes sur cette question, qui se déroulera à New York cet automne, afin d'encourager la discussion entre les États Membres sur cet important sujet et de définir la meilleure manière de régler les problèmes dans ce domaine, grâce à une approche cohérente et systématique au sein du système des Nations Unies.

En outre, nous voudrions également organiser un séminaire sur cette importante question en Afrique, où la question de la réforme du secteur de la sécurité se pose de la manière la plus urgente. L'objectif sera de sensibiliser l'opinion publique à l'importance de cette question et de tirer parti des expériences concrètes de ceux qui ont récemment connu des succès et des échecs dans la réforme du secteur de la sécurité. Nous espérons que notre initiative sera perçue comme l'une des contributions concrètes que la Slovaquie effectue en faveur de la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest.

Enfin, nous remercions le Ghana d'avoir préparé le projet de déclaration présidentielle sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest, dont nous appuyons l'adoption.

M^{me} Sanders (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Ma délégation vous souhaite chaleureusement la bienvenue, Monsieur le Président, ainsi qu'aux autres ministres présents ici à New York et aux États-Unis. Je m'associe à mes collègues pour vous remercier d'avoir pris l'initiative utile de tenir un échange de vues au sein du Conseil sur la question de la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest.

Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ould-Abdallah, et le Secrétaire exécutif Ibn Chambas, de nous avoir fait part de leurs réflexions sur cette question complexe.

L'Afrique de l'Ouest a parcouru un long chemin depuis le chaos social et la guerre civile qui secouaient la plus grande partie de la sous-région il n'y a pas très longtemps encore, comme d'autres orateurs l'ont souligné. L'évolution positive de la situation en Afrique de l'Ouest ces dernières années est remarquable. La région est devenue pour de nombreux habitants de l'Afrique de l'Ouest un endroit plus sûr.

Les États-Unis saluent les contributions faites par l'ONU dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment en Sierra Leone, en Guinée-Bissau et au Libéria. Les efforts de l'ONU dans ces pays, qui participaient d'une stratégie maniant à la fois la carotte et le bâton, ont été fondamentaux pour le règlement des conflits et l'évolution qui s'en est suivie. Nous saluons également la poursuite des efforts de l'ONU à l'appui du processus de paix en Côte d'Ivoire et nous exhortons les parties ivoiriennes à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire progresser le processus.

Nombreux sont les membres de la communauté internationale à avoir fourni des ressources financières, des contingents et d'autres aides aux efforts internationaux pour soutenir la transition vers la stabilité et la primauté démocratique dans la région. De leur côté, les États-Unis continueront à appuyer ce travail essentiel.

Nous avons noté et nous partageons nombre des suggestions qui ont été faites sur la manière de rendre la paix durable. Nous voudrions souligner également que l'heure aujourd'hui n'est pas à la complaisance. Si des améliorations substantielles sont intervenues en Afrique de l'Ouest, il reste encore un important travail à réaliser. L'appui international demeure essentiel pour ces nations dans toute une série de domaines, notamment la réforme du secteur de la sécurité, la gouvernance, le développement et la stabilité financière, ainsi que les processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

Nous pensons qu'une stabilité et un développement durables en Afrique de l'Ouest seront le plus certainement obtenus grâce au lien qui existe entre la démocratie et la liberté économique. L'aide internationale, bien entendu, fait partie de cette équation, tout comme les investissements privés, mais c'est lorsque des gouvernements librement élus appliqueront des politiques de bonne gouvernance, de transparence et d'état de droit que l'aide donnera les meilleurs résultats et que les investissements ne manqueront pas de suivre. C'est pourquoi nous

sommes encouragés par l'attachement de la Présidente du Libéria, M^{me} Johnson-Sirleaf, au Plan d'action pour la gouvernance et la gestion économique. Nous espérons que les organisations régionales, et en particulier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, trouveront de nouveaux moyens pour promouvoir ces valeurs.

Pour favoriser davantage encore la bonne gouvernance, le Président Bush a proposé en 2002 un plan pour relever les défis du Millénaire, qui est un dispositif concret pour diriger l'aide au développement vers les pays en développement qui gouvernent de manière juste, investissent avec sagesse dans leur population et encouragent la liberté économique. Le nombre croissant de pays africains, y compris en Afrique de l'Ouest, qui font preuve de détermination pour remplir ces conditions est encourageant. Le Ghana en est un bon exemple. La semaine dernière seulement lors d'une cérémonie de signature qui s'est déroulée à Washington, en la présence du Président John Kufuor et de la Secrétaire d'État Rice, la *Millennium Challenge Corporation* a accordé sa plus forte subvention à ce jour, plus d'un demi milliard de dollars, pour les programmes de lutte contre la pauvreté au Ghana.

Nous estimons également que l'attachement aux droits de l'homme contribue à consolider la paix. Des efforts constants pour disposer de forces de sécurité plus démocratiques et plus professionnelles sont nécessaires dans l'ensemble de la région. Les individus doivent être tenus pour responsables de leurs crimes. Les efforts louables déployés par les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest afin de traduire Charles Taylor en justice ont constitué un pas important dans cette direction.

Les États-Unis resteront activement engagés dans les divers efforts entrepris pour consolider la paix en Afrique de l'Ouest. Nous nous félicitons que la Commission de consolidation de la paix ait décidé d'intégrer la Sierra Leone à ses travaux initiaux et nous attendons avec intérêt ses recommandations.

M. Oshima (Japon) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait remercier la délégation ghanéenne d'avoir organisé le présent débat sur une question fondamentale, la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Nous apprécions le fait que vous-même, Monsieur le Président et Ministre des affaires étrangères du Ghana, présidiez les travaux. Nous nous félicitons également de la participation des ministres

de la région à ce débat et je remercie M. Ould-Abdallah, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, de son exposé utile.

Il y a 10 ans, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest étaient confrontés à des guerres et des troubles civils. Une grande partie de la sous-région demeurait malheureusement le centre d'une extrême instabilité, où régnaient la violence et beaucoup de souffrance. Aujourd'hui, néanmoins, fait remarquable, nous sommes témoins, dans cette même sous-région, d'une transition du conflit vers l'ordre constitutionnel et de progrès constants dans la direction de la consolidation de la paix. Compte tenu des derniers événements survenus récemment en Afrique de l'Ouest, dont nous nous félicitons, cette réunion a été convoquée à point nommé.

Les conflits survenus en Afrique de l'Ouest ont eu lieu dans une zone géographiquement très dense et avaient en commun beaucoup de causes profondes. Cela a inévitablement eu pour conséquence que le conflit dans un pays peut très bien déborder dans un autre pays et rendre la recherche de solutions aux problèmes beaucoup plus compliquée. En même temps, dans ces circonstances, les efforts nationaux et internationaux pour rétablir la paix et la maintenir dans un cadre sous-régional de coopération revêtent désormais une importance toute particulière. Nous faisons donc l'éloge de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui a pris de nombreuses initiatives inappréciables et qui continuera sans aucun doute à jouer un rôle clef dans la consolidation de la paix dans la sous-région. J'aimerais notamment remercier le Secrétaire général de la CEDEAO, M. Chambas, pour son intervention et les informations utiles qu'il nous a fournies. Nous prenons note notamment du rôle de la CEDEAO dans le domaine de la prévention des conflits, de la médiation, du maintien de la paix, du secours humanitaire, de la reconstruction, ainsi que des efforts déployés pour venir à bout du problème des armes légères. Le Gouvernement japonais continuera d'accorder son appui à ces efforts régionaux, notamment par le biais d'une assistance financière directe au secrétariat de la CEDEAO.

Étant donné que les conflits en Afrique de l'Ouest interagissent les uns sur les autres, il est important de définir les enjeux communs et de coordonner les efforts pour atteindre la consolidation de la paix dans la sous-région dans son ensemble. À la conférence sur la consolidation de la paix, qui s'est tenue à Addis-

Abeba, en février dernier dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA), que mon gouvernement a coparrainé, était centrée sur trois questions : la sécurité, la gouvernance politique et la transition, la reconstruction des communautés et le développement socioéconomique, étant donné que ces trois groupes de questions sont considérés comme essentielles pour la mise en oeuvre d'une approche globale, intégrée et cohérente de la consolidation de la paix partout dans le monde, y compris en Afrique de l'Ouest.

Dans une société qui sort d'un conflit, la tâche première et principale doit être de créer un environnement social stable et sûr. À cette fin, la planification et la mise en oeuvre réussie de la réforme du secteur sécuritaire, ainsi que le désarmement, la démobilisation et la réintégration, de même que la réforme judiciaire sont extrêmement importants. Deuxièmement, dans le domaine de la gouvernance politique et de la transition, toutes les parties au conflit doivent admettre l'importance du processus démocratique et doivent respecter et participer de façon constructive au processus politique approuvé. Enfin, pour assurer la reconstruction des communautés et le développement socioéconomique, il est essentiel de répondre aux besoins fondamentaux de l'homme en manière d'eau potable, d'assainissement, ainsi que de prêter attention aux infrastructures et au renforcement des capacités. Il est également important d'aborder les questions qui, si elles ne sont pas examinées, peuvent contribuer à la déstabilisation de la société. Il s'agit surtout du problème des ex-combattants et du chômage des jeunes. Le développement du secteur privé est également un élément indispensable pour résoudre ces problèmes clefs.

Les conditions liées à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et les impératifs à respecter pour y parvenir diffèrent d'un pays à l'autre, ce qui fait que chaque pays doit se fixer ses propres priorités. En Côte d'Ivoire, par exemple, régler l'affrontement politique qui a mené au conflit armé constitue la question la plus urgente, alors qu'au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée-Bissau, la réforme du secteur sécuritaire et la stabilisation socioéconomiques sont prioritaires.

La Sierra Leone est considérée comme l'exemple le plus réussi de la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Cela étant, nous ne devons pas oublier que le résultat apparemment couronné de succès d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies

peut comporter des écueils et la situation peut redevenir chaotique, comme nous avons dû le constater par le passé, notamment plus récemment au Timor-Leste. Les problèmes survenus au Timor-Leste montrent clairement à quel point il était important d'aborder dans leur ensemble les trois groupes de questions clefs que je viens de mentionner. Dans notre approche de la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest, il faut tirer les enseignements des expériences passées.

En appuyant les efforts déployés par les États de la région pour tenter de résoudre ces problèmes, la communauté internationale doit continuer de se montrer généreuse et d'accorder l'appui et l'assistance nécessaire. À cette fin, le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix devraient aborder ces questions chacune dans le domaine qui lui appartient. Du point de vue du Conseil de sécurité, la Commission de consolidation de la paix nouvellement créée peut apporter une contribution constructive aux travaux du Conseil, surtout dans les deux domaines suivants.

Premièrement, la Commission devra établir les questions prioritaires qu'elle examinera, dans le cadre d'une approche intégrée et globale, que les États auront approuvée. Deuxièmement, il est nécessaire que la Commission étudie soigneusement et dans le détail les stratégies de consolidation de la paix pour chaque État qui fait l'objet d'un examen, en écoutant, et en intégrant dans ses recommandations, les opinions des États concernés, des missions des Nations Unies sur le terrain, des experts, des organisations non gouvernementales et d'autres acteurs concernés, étant entendu que chaque État à l'examen démontrera l'appropriation complète du processus dans son approche des questions identifiées. À cet égard, nous espérons que tous les participants aux futures réunions spécifiques aux pays de la Commission de consolidation de la paix, portant sur le cas de la Sierra Leone et du Burundi, apporteront leur contribution à un débat constructif, en exprimant en toute franchise leurs points de vue sur les questions à l'examen.

Le Japon considère que la consolidation de la paix est l'un des principaux piliers de sa politique d'aide au développement. Le processus de la CITDA, amorcé en 1993, a apporté une contribution majeure en encourageant le partenariat entre les États africains et la communauté internationale. Dans le cadre du processus de la CITDA, nous avons désigné la consolidation de la paix comme l'un des trois

principaux piliers de l'aide à l'Afrique dès 2003, les deux autres piliers étant le développement axé sur l'être humain et la lutte contre la pauvreté par le développement économique. L'année dernière, lors du Sommet du G-8 de Gleneagles, le Premier Ministre Koizumi a annoncé l'élargissement du programme d'assistance du Japon à la consolidation de la paix. À la conférence de la CITDA sur la consolidation de la paix, que j'ai mentionnée, le Gouvernement japonais a lancé une nouvelle initiative, comprenant un décaissement immédiat de 60 millions de dollars d'aide pour la fin du mois de mars de cette année, essentiellement destinés à l'Afrique de l'Ouest, au Soudan, à la région des Grands Lacs en particulier.

Pour terminer, le Japon a l'intention de poursuivre ses efforts actifs visant à appuyer la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et en Afrique dans son ensemble et de jouer un rôle majeur dans les activités tant du Conseil de sécurité que de la Commission de consolidation de la paix. Ce faisant, nous espérons sincèrement que dans un avenir proche, l'Afrique de l'Ouest ne sera plus considérée comme un foyer de guerre et d'instabilité mais comme un phare d'édification et de consolidation de la paix.

Le Japon remercie la délégation ghanéenne d'avoir élaboré le projet de déclaration présidentielle, que ma délégation appuie.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je me félicite vivement de l'initiative prise par le Ghana d'organiser ce débat. C'est un réel plaisir de vous accueillir au Conseil et de vous voir présider nos travaux de ce matin. J'aimerais aussi remercier nos invités qui ont déjà contribué au débat et associer le Royaume-Uni à la déclaration que fera la représentante de la Finlande, au nom de la présidence de l'Union européenne.

Le Royaume-Uni a toujours porté un intérêt très particulier à l'Afrique de l'Ouest, région qui est au coeur des travaux du Conseil de sécurité. Ainsi, je voudrais remercier S. E. le Président John Agyekum Kufuor et le Gouvernement ghanéen de sa volonté sans faille de promouvoir la paix et la stabilité dans la région, et notamment au Libéria et en Côte d'Ivoire. Si je puis m'exprimer ainsi, Monsieur le Président, l'historique de stabilité et de bonne gouvernance de votre pays constitue un exemple pour la sous-région et au-delà. Le Royaume-Uni appuie pleinement le Ghana dans ses efforts.

Nous apprécions vivement les efforts déployés par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour ramener la paix dans la région. Nous sommes prêts à œuvrer de concert avec l'Union africaine et la CEDEAO pour trouver des solutions régionales aux problèmes de l'Afrique de l'Ouest. Sans cette démarche régionale, il ne peut pas y avoir de paix et de stabilité durables. Comme nous n'avons dû le constater que trop clairement, des événements néfastes dans un État peuvent avoir rapidement des retombées sur les États voisins.

Mais en comparaison des jours sombres d'il y a quelques années, il est bon de voir que la paix s'enracine en Afrique de l'Ouest. Bien sûr, il y a des revers, comme l'ont montré les récents événements en Côte d'Ivoire, mais la région a maintenant une réelle possibilité de consolider sa paix fragile mais de plus en plus stable. À travers ce Conseil, nous devons travailler avec la Commission de consolidation de la paix et, grâce aux efforts de l'ensemble de la famille des Nations Unies, garantir que l'ONU dans sa totalité accroîtra son appui à l'Afrique de l'Ouest pour qu'elle puisse partir des gains actuellement réalisés.

Il y a certes encore un long chemin à parcourir, mais le Royaume-Uni est engagé envers la région, du fait de son appui militaire et en matière de développement à long terme. Tant la Sierra Leone que le Libéria sont parvenus au point de devenir des succès remarquables pour la sous-région et pour toute l'Afrique. Ces deux pays ont la possibilité de s'arracher au conflit une fois pour toutes, utilisant leurs nombreuses ressources pour grandir et se développer. Le Royaume-Uni soutiendra les deux pays par des programmes d'aide bilatéraux, par notre contribution à l'Union européenne et par la formation que nous fournissons à chacun d'eux.

L'arrestation de Charles Taylor et son transfert au Tribunal spécial pour la Sierra Leone, à La Haye, a constitué un triomphe particulier non seulement pour l'Afrique de l'Ouest, mais pour toute l'Afrique, et pour le système de justice internationale parce qu'ils démontrent que le temps de l'impunité est fini. Le Libéria, comme la Sierra Leone, a donc la possibilité de construire maintenant sur la paix retrouvée. Les deux pays doivent se concentrer sur les points suivants : édification de la nation, bonne gouvernance, lutte contre la corruption, enracinement de la démocratie par des élections libres et équitables, remèdes aux causes fondamentales du conflit, comme le chômage des jeunes et l'accès à la justice,

encouragements à la croissance économique, et mise en place d'institutions efficaces capables de délivrer des services à la nation. La tenue d'élections présidentielles en Sierra Leone, l'an prochain, constituera un test d'importance particulière.

Nous devons tous continuer à faire preuve de vigilance, à suivre avec soin l'évolution de la situation. La Guinée, qui pourrait déstabiliser dans sa totalité le bassin du fleuve Mano, continue de susciter des inquiétudes. Nous devons tous faire ce que nous pouvons pour travailler avec les acteurs régionaux à amener dans ce pays une transition pacifique et démocratique. En Côte d'Ivoire, le groupe de travail international doit veiller à la pleine mise en œuvre de la feuille de route vers une paix durable, notamment des élections libres et équitables, ainsi que le désarmement, la démobilisation et la réinsertion. En Gambie, les enquêtes en cours sur le coup d'État manqué de mars dernier sont un constant sujet de préoccupation.

Mais l'Afrique de l'Ouest a des raisons d'espérer. Ce qui est clair à mes yeux, c'est que nous devons travailler à faire en sorte que les pays de la région puissent réussir ensemble. Tout échec de l'un d'eux ne peut que mettre en danger la perspective de gains pour les autres. C'est pourquoi ce débat thématique vient particulièrement à son heure. C'est pourquoi, comme la déclaration présidentielle que nous adopterons aujourd'hui le demande, l'ONU en général et ce Conseil en particulier doivent continuer à adopter une perspective régionale. La région continue de bénéficier de l'appui et de l'engagement du Conseil, aussi bien que du reste du système des Nations Unies, des institutions financières et de la communauté internationale. Elle les mérite.

Ce que cela signifie, c'est l'appui international de tous ceux qui peuvent apporter une contribution pour que dans chaque pays et dans l'ensemble de la région nous abordions les trois éléments essentiels du renforcement de la paix : mettre fin aux conflits et les prévenir, produire un progrès politique fondé sur les institutions et l'état de droit, assurer un développement économique soutenu et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. L'Afrique de l'Ouest exige et mérite notre appui pour ces objectifs.

M. Manongi (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons nous associer aux délégations qui ont pris la parole avant nous, M. le Président, pour saluer votre présence et celle des autres

ministres au Conseil aujourd'hui. Nous remercions aussi votre délégation d'avoir organisé cette séance et préparé un projet de déclaration présidentielle que nous soutenons de tout cœur.

Ce débat nous offre une nouvelle occasion d'examiner les progrès accomplis dans les efforts visant à instaurer et consolider la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest, de réaffirmer les diverses propositions visant à débarrasser la région du conflit et d'encourager de nouvelles initiatives des gouvernements de la région, en coopération avec le Conseil de sécurité, d'autres entités du système des Nations Unies, la communauté des donateurs et les autres parties intéressées, afin de veiller à ce que l'Afrique de l'Ouest demeure à l'abri des conflits et s'engage sur la voie d'un progrès économique durable.

Comme pour les cas analogues ailleurs dans le monde, ce ne sont pas les idées qui manquent sur la manière de ramener la paix dans les zones de conflit ou, dans le présent cas, de maintenir et consolider la paix dans les situations postconflituelles en Afrique de l'Ouest. Ce qui fait défaut, à notre avis, c'est la volonté, la résolution et les ressources pour donner effectivement suite aux nombreuses recommandations déjà formulées.

Dans plusieurs de ses rapports de pays, le Secrétaire général fait certaines propositions fort pertinentes. Le Conseil de sécurité, pour sa part, a adopté plusieurs résolutions et publié des déclarations présidentielles sur les situations de conflit armé en Afrique de l'Ouest. Depuis le début des années 90, le Conseil a déployé des opérations de maintien de la paix et ouvert des bureaux d'appui à la consolidation de la paix dans des pays qui étaient en conflit, ce qui a entraîné un retour à la normalité en Guinée-Bissau, en Sierra Leone et au Libéria, ainsi que bientôt en Côte d'Ivoire, il faut l'espérer. En outre, le Conseil a mis en place en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Leone des régimes de sanctions qui vont des embargos sur les armes, les diamants, le bois d'œuvre et le pétrole aux mesures ciblées comme l'interdiction de voyager et le gel des avoirs. Cependant, ces mesures n'auront d'effet que si elles font l'objet d'un contrôle suivi et d'une supervision adéquate pour garantir qu'il n'y a pas de violations et qu'en cas de non-respect, des mesures correctives ont été appliquées.

En dehors des Nations Unies et du Conseil de sécurité, les pays d'Afrique de l'Ouest eux-mêmes, en collaboration avec d'autres pays et institutions, ont fait

une série de recommandations sur les manières de prévenir, gérer et résoudre les conflits, ainsi que d'instaurer et affermir la paix dans la région. Des facteurs comme l'absence de bonne gouvernance, la compétition pour les ressources, l'obstruction faite aux processus démocratiques, des équipes dirigeantes médiocres, la corruption, la faiblesse des institutions, etc., ont été identifiées comme causes sous-jacentes et sources majeures de bouleversement social et de lutte civile. Beaucoup de ces pratiques représentent une nette violation du Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ce qui donne à penser que les dispositions du Protocole ont besoin d'être observées.

Nous nous félicitons de la coopération entre l'ONU et la CEDEAO en matière de maintien de la paix. Nous rendons hommage à leurs efforts qui ont abouti à l'inculpation de Charles Taylor devant le Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Cela traduit la détermination de la communauté internationale de ne pas tolérer l'impunité. De nouvelles initiatives seront prises pour en finir avec l'impunité.

Nous rendons aussi hommage à l'activité du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, qui a intensifié sa coopération sous-régionale, en particulier s'agissant de prévenir les activités transfrontalières illégales.

Pour terminer, ma délégation voudrait mettre l'accent sur les points ci-après :

Premièrement, au niveau régional, les pays de l'Afrique de l'Ouest doivent s'efforcer de renforcer leurs institutions de gouvernance et de promouvoir la bonne gouvernance, la transparence et l'obligation redditionnelle dans la gestion des ressources naturelles. Ils doivent lutter contre la corruption et l'impunité, respecter l'état de droit, réformer les secteurs de la sécurité et de la justice, faire repartir leurs économies pour atténuer la pauvreté et créer des emplois, et

œuvrer avec la société civile pour éduquer leur population en ce qui concerne ses droits civiques et démocratiques. Nous les encourageons à veiller à ce que ces mesures soient mises en place.

Deuxièmement, l'Union africaine et son Conseil de paix et de sécurité, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et la CEDEAO doivent tous jouer leur rôle efficacement et œuvrer de concert pour forger des collaborations étroites avec les pays en proie à un conflit et dans une situation d'après conflit en Afrique de l'Ouest.

Troisièmement, la communauté internationale, tout particulièrement les partenaires de développement et les institutions financières internationales, devraient continuer à apporter un appui financier aux pays d'Afrique de l'Ouest qui se redressent après une guerre et devraient l'accroître afin d'empêcher la reprise du conflit.

Quatrièmement, nous encourageons les pays à mettre en place des relations basées sur le partenariat, plutôt que des relations de dépendance, avec leurs anciennes colonies d'Afrique de l'Ouest afin de réaliser, préserver et consolider la paix et la stabilité.

Enfin, nous appelons l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de sécurité et la famille des Nations Unies tout entière, y compris la Commission de consolidation de la paix, à renforcer leurs efforts et à œuvrer étroitement avec la sous-région pour accélérer la réalisation de la paix en Côte d'Ivoire et pour veiller à ce que les investissements effectués dans les pays de l'Afrique de l'Ouest qui sortent d'un conflit ne soient pas abandonnés à des risques susceptibles d'en causer la perte.

Le Président (*parle en anglais*) : Il reste un certain nombre d'orateurs inscrits sur ma liste. Je vais, avec l'assentiment des membres du Conseil, suspendre maintenant la séance.

La séance est suspendue à 13 heures.